LES INFOS DE LEO

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD DE NOBLAT

NUMÉRO 47 - JUIN 2022

AMÉNAGEMENT URBAIN

Le point sur les travaux p.32

BUDGET

Bilan et prospectives

p. 16

VISITE PRÉSIDENTIELLE

Le récapitulatif de la visite d'Emmanuel Macron page 21

PROJETS

Le fond friche obtenu pour la déconstruction du V120

page 11

PEUGEOT

GARAGE DE NOBLAT

Vente véhicules neufs et occasions (toutes marques)

Mécanique

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule de remplacement

10, avenue Jean Moulin - 87400 Saint-Léonard-de-Noblat
Tél. 05 55 56 17 17 - Mail : garagedenoblat@wanadoo.fr - www.garagedenoblat.fr

RENAULT

GARAGE DE NOBLAT

DACIA

Vente véhicules neufs et occasions (toutes marques)

Mécanique

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule de remplacement

10, avenue Jean Moulin - 87400 Saint-Léonard-de-Noblat
Tél. 05 55 56 17 17 - Mail : garagedenoblat@wanadoo.fr - www.garagedenoblat.fr

SOMMAIRE NUMÉRO 47 - JUIN 2022

5 EDITO DU MAIRE

7 VIE MUNICIPALE

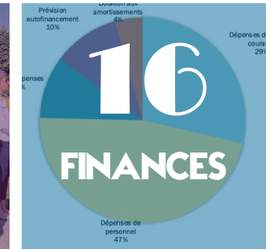

16 FINANCES

21 DOSSIER SPECIAL

©Préfecture de la Haute-Vienne

25 INTERCOMMUNALITE

30 FLEURISSEMENT

31 VIE SOCIALE

32 TRAVAUX ESPACES VERTS

35 URBANISME

37 JEUNESSE

38 MANIFS HIVERNALES

42 VIE ASSOCIATIVE

47 AGENDA

48 COMMERCES

50 CULTURE

51 DIVERS

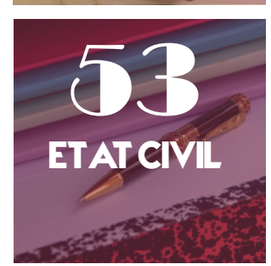
53 ETAT CIVIL

55 PARTENAIRES

Mentions légales :

Directeur de publication : Alain Darbon, Maire de Saint-Léonard de Noblat.
Rédacteurs : Alain Darbon, Alexandre Mazin, Lionel Lemasson, Maryline Chatelon, Estelle Delmond Marie-Josèphe Péry, Bernadette Lacouture, Monique Blondel-Breuil, Marion Vialettes, Julie Lardy, Marie-Charlotte Santana Marie Rambert.
Publicités : service communication de la mairie de Saint-Léonard de Noblat et commerces.
Mise en page : service communication de la mairie de Saint-Léonard de Noblat (Marie Rambert).
Photos : droits réservés pour les ayant droits identifiés ou non
(reproduction interdite sans autorisation préalable).
Tirage : 3 000 exemplaires
Impression : GDS Imprimeurs, 55, rue Nicolas Appert, 87280 Limoges
Dépôt légal : juin 2022
ISSN : 1141 - 491X
Ce magazine municipal est téléchargeable depuis le site web de la ville : www.ville-saint-leonard.fr

Suivez-nous sur Facebook©
et sur Instagram©
@Ville de Saint-Léonard

CONTACTS - SERVICES MUNICIPAUX

Mairie de Saint-Léonard de Noblat
Place du 14-Juillet (87400)
05 55 56 00 13

accueil@ville-saint-leonard.fr
www.ville-saint-leonard.fr
@ville de Saint-Léonard de Noblat

Horaires :
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

État civil : 05 55 56 00 13
Élections, cimetière : 05 55 56 91 97
Police Municipale : 05 55 56 92 04
Urbanisme : 05 55 56 92 08
Voirie : 05 55 56 10 90
Communication : 05 55 56 92 07
Périscolaire : 05 55 56 92 10

Service des eaux

Place du 14 Juillet - 06 17 20 71 10
Accueil physique et téléphonique tous les jours de 9h à 12h.
Numéro d'astreinte (en dehors des heures et jours d'ouverture) :
05 55 56 20 55.

Régie Municipale Électrique

(24h/24 et 7j/7)
Chemin du Panaud - 05 55 56 00 19
regie@ville-saint-leonard.fr
www.regie-electrique-saint-leonard.com

Bibliothèque municipale «Georges-Emmanuel Clancier»

Place Denis-Dussoubs
05 55 56 76 87
bibliotheque.municipale@ville-saint-leonard.fr
www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr
@bibliostleo

Cinéma municipal «REX»

Boulevard Henri Barbusse
05 55 56 03 50
cinemarex@ville-saint-leonard.fr
www.cinemasaintleonard.fr
@CinemaRexSaintLeonard

ÉDITORIAL

Chères Miaulétounes, chers Miaulétous,

En ces temps marqués par une guerre sur le sol européen et une pandémie qui n'est pas terminée (bien que les mesures sanitaires se soient largement assouplies), **les Français ont réélu**, le dimanche 24 avril 2022, certains par conviction et d'autres par défaut, **Emmanuel MACRON à la tête de notre pays. Les élections législatives à venir au mois de juin donneront une nouvelle fois la possibilité aux Français d'orienter la politique nationale avec des députés qu'ils éliront pour répondre aux défis de demain**. Pour le chef de l'État et le futur gouvernement, **il faudra impérativement renouer la confiance avec les Français et ramener la sérénité dans notre pays**. **La tâche s'annonce difficile dans un contexte international marqué par le conflit en Ukraine qui engendre une situation économique mondiale très déséquilibrée**. Notre pouvoir d'achat et la compétitivité de nos entreprises sont impactés par la raréfaction des matières premières et la hausse du coût de l'énergie. **Cette situation nationale et internationale va forcément toucher notre commune** qui voit augmenter beaucoup de ses coûts.

Tout cela, nous le vivons ensemble, et **malgré ce climat de morosité, votre municipalité, que je dirige, a essayé de protéger, d'accompagner la vitalité et l'avenir de notre ville et du territoire sur lequel elle rayonne**. Ce bulletin a pour ambition de vous retracer la vie de notre commune au travers des choix et réalisations qui améliorent notre cadre de vie et pérennisent nos services au public. **Pour la qualité de vie des Miaulétous, pour accueillir de nouvelles familles, nous avons, toujours, pour objectif de faire progresser les services proposés et de continuer à redynamiser notre ville et son centre-bourg**, tout en préservant un cadre de vie harmonieux, en gardant aussi une rigueur budgétaire qui limite l'augmentation des impôts locaux.

Les grands chantiers se poursuivent : le carrefour Pressemane a connu une réfection très importante afin de favoriser la sécurité des usagers (véhicules ou piétons) tout en embellissant la traversée de ville. **Les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'école Gay Lussac sont achevés**, ils permettent d'allier l'utile à l'agréable : les enfants peuvent se rendre à l'école dans un joli édifice ! Tandis que certaines communes ont fermé « leur centre des impôts »; **les travaux d'agrandissement de notre centre des Finances Publiques sont** quasiment **terminés**. Nos équipes se sont mobilisées pour suivre tous ces chantiers qui contribuent à renforcer les conditions d'accès à nos commerces et services. D'autres travaux moins importants mais tout aussi essentiels sont en cours : **vitraux de la Collégiale, aire de camping-cars, toilettes publiques** notamment. L'épineux dossier du rempart, rue Victor Hugo, progresse petit à petit, puisque nous franchissons les étapes les unes après les autres (mais il faut encore de la patience !). En outre **d'importants travaux d'amélioration du réseau d'eau potable** (réparation des conduites fuyardes) sont effectués dans différents lieux. **Les travaux d'extension et de mise en conformité du centre de secours (pompiers) débuteront bientôt. Les études concernant la rénovation de l'avenue de Drusenheim (et des rues adjacentes) ont été lancées** pour un début des travaux au printemps 2023. Nous avons bien conscience que cela engendre quelques tracas de circulation, de stationnement et d'accès, nous mettons naturellement tout en œuvre pour limiter la gêne mais il n'y a pas de remède miracle !

Un autre chantier très important débutera au second semestre 2022 : la déconstruction du V120 (ancien bâtiment de l'hôpital) ! Ce dossier, complexe, a connu une grande avancée grâce au travail de fond des élus et des agents (municipaux et intercommunaux) en lien avec la direction du Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages (CHIMB). Le soutien de l'État (Préfecture, Direction Départementale des Territoires, finances publiques) a été essentiel tant dans le secteur administratif que dans l'accompagnement financier (cf. article p.11). Le V120, bâtiment peu harmonieux architecturalement, contient beaucoup d'amiante, une restauration serait donc très couteuse, sa démolition permettra la construction de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP).

Ces travaux importants ne sont pas menés au détriment des actions quotidiennes, l'école est toujours une priorité et nous n'oublions ni nos aînés, ni les personnes isolées (CCAS). Les services administratifs et l'accompagnement de nos administrés sont essentiels : accueil, état-civil, urbanisme, Maison France Services, ... La culture n'est pas en reste, **le cinéma et la bibliothèque municipale ont maintenu leurs activités. Nous poursuivons l'accompagnement des nombreuses associations et de leurs bénévoles** qui œuvrent tant pour le dynamisme de notre ville. **Le soutien à l'économie locale (commerces de proximité,...) n'est pas oublié**.

Par ailleurs, fin janvier, **nous avons eu l'honneur de recevoir sur notre territoire la visite du président de la République**, Emmanuel Macron, accompagné de trois ministres. Cet évènement a permis de mettre en valeur, auprès du plus haut sommet de l'État, **les ressources dont nous disposons et la proximité des services publics sur notre territoire. Ruralité n'est synonyme ni de retard, ni de ringardise** ! Cela a permis aussi de sensibiliser le chef de l'État aux difficultés que nous rencontrons. Nous réservons plusieurs pages de ce bulletin municipal pour revenir sur cet évènement tout à fait exceptionnel, **quelques soient les opinions politiques de chacun**.

« **À St-Léo, il y a tout ce qu'il faut** » : cette crise sanitaire conjuguée au conflit ukrainien permet de nous rendre compte, ô combien, **notre belle cité est agréable à vivre. Le cadre environnemental est préservé, le patrimoine est remarquable, de nombreux services sont proposés aux habitants** (services publics, commerces, artisans, restaurants, professionnels de santé,...), **les équipements sportifs et culturels sont multiples et une vie associative dynamique anime notre ville et le territoire**. Dans un contexte de réforme, notre ville avance... **De nombreux défis sont à relever dans une société en pleine mutation... mais ils ne doivent pas nous effrayer** car nous les avons anticipés dans un certain nombre de domaines... nos services à la population sont bien présents et de qualité, rendant notre belle cité attractive et je suis heureux de souhaiter à ceux qui font le choix de venir s'installer à Saint-Léonard de Noblat pleine réussite et bienvenue.

Regarder l'avenir et garder l'espoir resteront ma devise pour les années qui viennent.
Avant l'été, Saint-Léonard de Noblat va retrouver plusieurs moments de convivialité à travers de nombreuses manifestations qui vont revoir le jour avec l'arrivée de la saison estivale.

Une fois de plus, je salue chaleureusement et remercie vivement toutes les personnes (bénévoles, acteurs publics ou privés, ...) qui contribuent au dynamisme de notre belle cité. L'effort collectif est essentiel pour la vie locale, c'est important pour une société sereine et tolérante. Enfin, pensons à **respecter les règles d'usage du bien vivre ensemble** : stationnement, heures de tonte, divagation des animaux domestiques, ...bref tout ce qui concourt à rendre la vie en communauté agréable.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables, apprécions le bonheur de vivre à Saint-Léonard de Noblat. Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable été. Qu'il vous offre le temps nécessaire au repos, les plaisirs de la découverte, les joies de la convivialité et la douceur de vivre ... ensemble !
Avec mon fidèle dévouement,

Votre Maire et Président de Communauté de Communes,
Alain DARBON

TRIBUNES D'OPPOSITION

À ce jour (mai), la commission « Attractivité, Animation vie locale » n'a pas été réunie en 2022.
Même si les élus locaux ne peuvent pas tout faire, il est impératif qu'ils soient proactifs pour soutenir la vie du centre ville.
S'inscrire dans les programmes d'aides de l'état est nécessaire, mais est-ce suffisant ?

Réfléchir sur la place de la voiture, aménager, entretenir, animer, accompagner les projets individuels... c'est à la collectivité d'informer, d'inciter ou d'impulser !

Le groupe « Ambition citoyenne »

DÉMOGRAPHIE

De manière récurrente le nombre d'habitants de notre commune se réduit comme peau de chagrin.
Source Insee : 2013 4630h, 2019 4385h !!!

Conséquences
-Baisse dotations de l'Etat (calculées sur le nombre d'habitants).
-Risques de fermeture de classes à l'école.
-Impacts économiques pour le commerce et l'artisanat.

Propositions
-Construire un lotissement de 30 maisons (réservées à 70% aux jeunes couples) .
-Créer une seigneuriale dans l'ancien foyer de l'automne.
-Inciter les propriétaires à rénover leurs immeubles locatifs.

Conclusion
La baisse de la démographie n'est pas une fatalité mais son développement demande une réelle volonté politique.

Jean SURROCA
Le groupe « Ensemble, un autre avenir »

➔ Nous rappelons que selon les réglements en vigueur, les tribunes des groupes minoritaires sont publiées telles qu'elles sont adressées. Peut-être, l'un des auteurs a-t-il confondu seigneuriale et Sénioriales (@marque déposée),... sauf à vouloir installer des seigneurs ?

HOMMAGE

Au mois d'octobre, Jacques Vergne, conseiller délégué de la commune, s'est rendu à Saint-Viaud en Loire Atlantique pour rendre hommage aux maquisards du Limousin morts - dont Robert Nanay, 18 ans, originaire de Saint-Léonard de Noblat - dans une explosion le 12 mai 1945. Il a également participé à la pose de la première pierre d'une résidence multifonction qui portera le nom d'André Desourteaux, survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane.

CIRCULATION

► **Des zones de rencontre 20km/h** vont être mises en place sur tout **le centre-bourg, aux cités du Docteur Barrière et au lotissement de Fraulas**.

Introduite dans le code de la route en 2008, la zone de rencontre définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacements, où les piétons sont prioritaires et peuvent marcher librement partout. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Le stationnement n'est possible qu'aux emplacements prévus. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes.

Le saviez-vous ?
Le terme "rencontre" a été choisi pour qualifier une zone où tous les usagers sont amenés à cohabiter dans un respect mutuel.

Les réflexes à adopter
En zone de rencontre, partageons l'espace, réapprenons à vivre ensemble ! Gardons à l'esprit que les piétons sont prioritaires, mais aussi libres de marcher partout, y compris au milieu de la rue.
Source : Cerema. Consultez le site internet : voiriepourtous.cerema.fr.

EN BREF

Gare : panneaux d'information
Des panneaux intelligents d'information sont désormais installés sur les quais de la gare de Saint-Léonard de Noblat et permettent de donner en direct les horaires des trains sur la ligne.

Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, donnez votre avis
Le Pays Monts & Barrages et ses partenaires ont besoin de vous ! Dans le cadre de l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée", ce questionnaire permet de comprendre les besoins de la population. Pour y répondre, scannez le QR code ci-contre.

► **La Rue de Beaufort sera en zone 30 km/h,** entre la rue de Drusenheim et la rue Léon Blum. **Un stationnement en chicane sera mis en place** pour que les piétons utilisent les trottoirs et que les automobilistes respectent la limitation de vitesse.

Le saviez-vous ?
En abaissant la vitesse à 30km/h le nombre d'accidents et leur gravité sont considérablement diminués. Les zones 30 rendent ainsi les rues plus sûres pour l'ensemble des usagers. Notre cadre de vie devient plus convivial, plus attractif et participe à l'amélioration de la qualité de vie de la ville.

Les réflexes à adopter
En zone 30, adaptons nos comportements. Automobilistes, ralentissons, prenons le temps d'observer les abords de la chaussée et arrêtons-nous pour laisser traverser les piétons. Soyons attentifs aux priorité-à-droite, souvent plus fréquentes dans ces secteurs. Cyclistes et piétons, profitons de ces lieux plus sûrs et plus agréables.
Source : Cerema. Consultez le site internet : voiriepourtous.cerema.fr.

Depuis juillet 2015 les infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté. Ils sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence en place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

Le saviez-vous ?
Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses ! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement. Un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même, pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

Les réflexes à adopter
Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.
Source : Cerema. Consultez le site internet : voiriepourtous.cerema.fr.

Commémorations en images

60e anniversaire de la Guerre d'Algérie / 19 mars

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation / 23 avril

77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Accueil des nouveaux arrivants : « Bienvenus ! À Saint-Léo, il y a tout ce qu'il faut ! »

De 2003 à 2016, le Foyer Rural Centre Social organisait en lien avec les municipalités de la Communauté de Communes de Noblat « l'accueil des nouveaux arrivants ». Au fil des années, cette rencontre avait perdu du souffle et les élus municipaux des 12 communes avaient décidé de reprendre directement cette manifestation. De 2017 à 2020, pour la commune de Saint-Léonard de Noblat, l'accueil était fait en même temps que les vœux du Maire à la population… là encore, la formule n'était pas très satisfaisante.

Pendant plus de deux ans, en raison de la crise sanitaire, cet évènement a été mis en sommeil, les élus et les services en ont profité pour revoir l'organisation en partenariat avec *L'escalier*, *le Foyer Rural Centre Social*, *Connaissances et sauvegarde* et l'association des commerçants *AVEC* qui avaient manifesté leur volonté de collaborer à cet évènement.

Ainsi, ce sont près de 200 invitations qui ont été adressées aux nouveaux arrivants recensés. Ils sont une petite quarantaine à avoir répondu favorablement à l'invitation. D'abord accueillis en mairie, le samedi 21 mai à 9h, autour d'une petite collation, Monsieur le Maire accompagné de quelques élus, leur a naturellement souhaité la bienvenue, les a félicités de leur choix d'installation dans notre belle cité, et leur a succinctement présenté la commune.

Après ce simple et chaleureux accueil, une visite guidée de la ville a été menée par madame Martine Tandeau de Marsac, présidente de l'association *Connaissances et Sauvegarde*. Cette visite a permis de sensibiliser ces nouveaux habitants à la richesse de notre patrimoine bâti ! Ensuite, ils ont pu découvrir l'Escalier et les différentes activités dont la médiation numérique portées par le tiers-lieu associatif. La déambulation s'est terminée à la salle des conférences. Le président de l'association *AVEC*, Stephen RAPAUD a ainsi pu présenter le dynamisme de l'économie locale et les multiples animations commerciales destinées à stimuler les « achats locaux ». Enfin, le Foyer Rural et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ont été présentés. Monsieur le Maire a présenté la ville : son histoire, son patrimoine, son cadre naturel, ses savoir-faire (porcelaine, papier, cuir, agriculture, gastronomie), ses célébrités … En plus de ce cadre si agréable à vivre, il a ensuite vanté les atouts de la ville ! De nombreux services publics, des grands équipements sportifs et culturels, des musées, de multiples artisans, commerçants, restaurateurs, hébergeurs, professionnels de santé, et une vie associative dynamique animée par de nombreux bénévoles qui propose un grand nombre d'activités et de manifestations.

Il a évidemment invité chacun des nouveaux arrivants à s'investir dans la vie locale pour contribuer à faire de notre belle cité une « petite ville de demain agréable à vivre » ! Puis, un sac rempli de documentation (guide des associations, guide touristique, …) agrémenté de quelques cadeaux a été remis à chaque foyer nouvellement arrivé.

La matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié qui a permis à tous d'échanger. Les nouveaux miaulétous sont satisfaits de leur installation et ont noté le sens de l'accueil des habitants du territoire.

Si par mégarde certains nouveaux arrivants n'ont pas reçu l'invitation, ils sont priés de se faire connaître en mairie par mail à communication@ville-saint-leonard.fr, ils pourront ainsi être invités au prochain accueil.

BÂTIMENTS DE L'ANCIEN HÔPITAL : UNE SOLUTION ENFIN TROUVÉE ! LES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION DU BÂTIMENT V120 DÉBUTERONT BIENTÔT … !

Après un important travail, débuté en 2018, mené par les élus de la ville avec la direction de l'hôpital et de nombreux échanges avec la Préfecture de la Haute-Vienne, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne, la Mission Régionale de Conseil aux Décideurs Publics (Finances Publiques), l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine (et sa délégation départementale) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la commune va acquérir les anciens bâtiments de l'hôpital. Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne (financeur de l'EHPAD) a également validé la démarche.

Grâce au soutien financier important de l'État : ANCT pour la commune (fonds friche) et ARS (Ségur de la santé) pour le Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages (CHIMB), le transfert ne menacera ni les équilibres financiers de la ville ni ceux du Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages ! Les travaux de requalification vont pouvoir débuter !

Faisant suite à la reconstruction puis au déménagement du Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages (CHIMB) sur le site du Panaud (« nouvel hôpital »), les anciens bâtiments (Daniel Lamazière, Automne et V120) ont été laissés vacants.

La situation juridique de ces bâtiments était singulière puisqu'il s'agissait de « constructions sur sol d'autrui » : les terrains (= le foncier) sont à la ville tandis que les bâtiments appartiennent au Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages – CHIMB. Au moment de la construction de l'hôpital, il y a plus de 50 ans, la ville avait mis à disposition les terrains. Hôpital et commune sont financièrement indépendants, ni l'un ni l'autre ne doit être « lésé » dans le cadre du transfert de propriété ! **Dans une logique d'aménagement urbain, l'ensemble doit revenir dans le patrimoine communal**, mais en étant un peu simpliste, le transfert était encadré par deux bornes :

- la première : la commune aurait pu exiger que le centre hospitalier lui rende les terrains nus. Evidemment, ce scénario était inenvisageable car les coûts de déconstruction qui auraient été supportés par l'hôpital auraient fortement impacté son budget et auraient rendu impossible le fonctionnement du CHIMB.
- la deuxième : l'hôpital aurait pu exiger de la commune qu'elle lui verse le montant de la valeur vénale des bâtiments soit près de 2,5 M€ ! Là encore, scénario impossible car cela aurait asséché totalement les finances de la ville, qui de plus aurait récupéré des locaux qui étaient inutilisables !

Laisser ces bâtiments vides n'était pas envisageable. Aussi, rappelons que depuis l'automne 2019, malgré la situation administrative « très compliquée » de ces bâtiments, **Monsieur le Maire** en concertation avec ses collègues élus et la direction du CHIMB, en informant les

Daniel Lamazière – entrée sur la rue

Daniel Lamazière (arrière)

V120

L'automne

services de la Préfecture et les Finances Publiques, **a pris la décision d'installer de nombreux professionnels de santé (qui souhaitaient s'installer sur le territoire) ainsi que des services médico-sociaux dans le bâtiment Daniel-Lamazière**. S'il s'agissait d'une situation de bon sens : occuper des locaux vacants et faciliter l'installation de « soignants », la solution était très risquée pour Monsieur le Maire puisqu'en cas de grave accident dans ce bâtiment, sa responsabilité pénale et son patrimoine personnel auraient été mis en jeu. Naturellement, ces démarches administratives paraissent trop longues mais signalons que dans certaines villes, ce genre de cession a mis parfois une dizaine d'années ou plus (à Limoges par exemple, l'ancienne clinique du Colombier alimente, hélas, régulièrement la rubrique des « faits divers »).

En outre, ces bâtiments sont situés dans le centre historique classé Site Patrimonial Remarquable (SPR), ils représentent donc des enjeux importants (friches urbaines => nécessité de requalification). Il était impératif de trouver une issue à cet imbroglio ! **Mais la solution ne devait mettre en péril ni les finances du CHIMB** (donc son fonctionnement, elle devait aussi permettre à l'hôpital de neutraliser une dépense de 1,4 M€ correspondant aux amortissements qui « couraient sur les anciens bâtiments) **ni celles de la ville. L'ensemble de ces éléments faisait la complexité du dossier !**

Après plus de quatre ans de travail, grâce à la pugnacité de Monsieur Cyril CHEVALIER, Directeur du CHIMB et la volonté de Monsieur Alain DARBON, Maire de la Commune et Président de la Communauté de Communes, grâce au soutien sans faille de la Préfecture, de l'ARS et des Finances Publiques, **une solution a enfin été trouvée**.

La venue de Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le mardi 24 août 2021 (pour l'inauguration de la Maison France Services – cf *Les infos de Léo* n°46) **a été déterminante**. Monsieur Le Maire a en effet pu s'entretenir sur ce dossier complexe. Madame La Ministre l'a alors assuré de son intégral soutien sur cet épineux dossier. **Les procédures se sont donc accélérées ces derniers mois : deux études ont été lancées par l'État**. **La première consistait à affiner les modalités administratives et financières de transfert des bâtiments** (rachat par la commune et sécurisation juridique des actes), **la deuxième était consacrée à un travail d'avant-projet de requalification des bâtiments et des espaces publics adjacents**.

Ainsi, prochainement **la commune de Saint-Léonard de Noblat** (délibération prise à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 24 mars 2022) **va acquérir l'ensemble des bâtiments pour un montant de 1 000 €**. L'hôpital grâce à sa bonne santé financière assumera la neutralisation financière des 1,4 M€ d'euros d'amortissements résiduels. Néanmoins sa charge financière sera allégée par **une subvention exceptionnelle de plus de 2,5 M€ obtenue par le CHIMB dans le cadre du Ségur de la santé** (volet investissement – désendettement des hôpitaux publics) qui lui permettra de diminuer fortement ses annuités de remboursement d'emprunt liées à la reconstruction.

Pour la ville, il s'agit de requalifier ces bâtiments mais aussi les espaces publics contigus. Si les bâtiments Daniel-Lamazière et automne paraissent assez simples à réaffecter, le bâtiment V120 présente un inconvénient majeur : il contient beaucoup d'amiante. En outre son intégration architecturale et urbanistique dans un cadre patrimonial remarquable n'est pas très harmonieuse. Une réhabilitation serait donc très couteuse voire impossible. **Ce bâtiment sera donc déconstruit**, les études sont en cours et les travaux devraient débuter au cours du second semestre 2022.

L'intervention et le soutien de l'État a, là aussi, été remarquable, puisqu'une étude intégralement financée par l'ANCT a permis à l**a municipalité et l'intercommunalité de travailler à un projet de requalification de l'ensemble de l'ilot : l'ancien hôpital qui comprend les trois bâtiments hospitaliers, l'ancienne mairie, l'hôpital médiéval (ce bâtiment a été préempté par l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine à la demande du conseil municipal), l'espace Denis-Dussoubs (qui comprend le foyer rural, la salle des fêtes, la salle des conférences et le musée Gay-Lussac) et la bibliothèque. Cet espace de 15 000 m² représente environ 15% de la surface du cœur de bourg. Traiter l'ensemble des bâtiments et les espaces publics qui les entourent (zone rouge sur le plan) est donc une nécessité.**

Aussi la collectivité a profité d'une opportunité donnée par l'État de répondre à un appel à projet pour réhabiliter une partie des bâtiments et de l'espace public de cet ilot (zone jaune). **Nous avons obtenu, il y a quelques semaines, une subvention exceptionnelle de 1 115 000 €, dans le cadre du plan de relance au titre du fonds friche** (2ème plus gros montant attribué en région Nouvelle-Aquitaine). L'État octroie aux collectivités des fonds pour le financement des opérations de recyclage des friches et plus généralement de foncier déjà artificialisé.

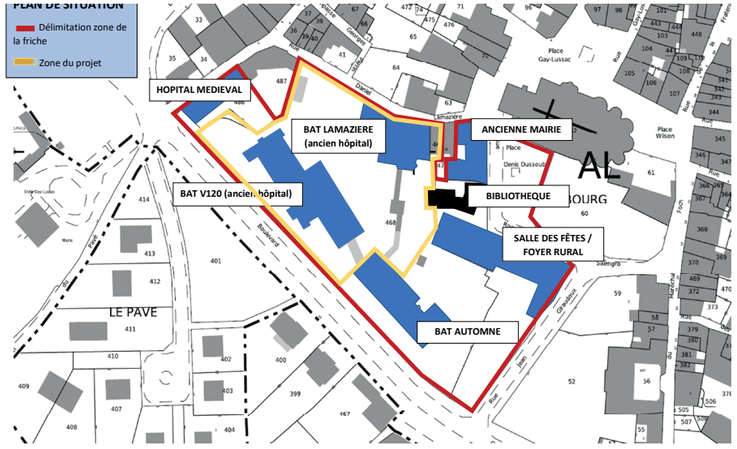

Ensuite, et en coordination avec la Communauté de Communes de Noblat, les professionnels de santé et les services socio-médicaux (CH Esquirol, ALEFPA, PEP respectivement gestionnaires de l'hôpital de jour, du SESSAD et du CMPP) **seront installés de manière durable au sein du bâtiment Daniel-Lamazière et dans un bâtiment neuf répondant aux exigences et attentes actuelles**. Au total ce projet d'un montant estimé à 4 millions d'euros permettra d'ici quelques années de redonner vie et d'embellir cette partie du bourg.

INFO : L'ANCIEN « LEADER PRICE »

Fin 2020, le groupe allemand Aldi a acheté le groupe Leader Price. Cette marque de la grande distribution se trouvait alors avec deux magasins sur notre ville. Cette acquisition a donc induit la fermeture du magasin Leader Price situé au rond-point route de Clermont. Le choix de fermer le « Leader Price » a été fait par les dirigeants de l'entreprise car le groupe Aldi est propriétaire de son magasin situé route de Bujaleuf tandis qu'il aurait été locataire du Leader Price !

Cette fermeture pose, hélas, problème aux personnes qui pouvaient se rendre, notamment à pied, dans ce supermarché. Bien consciente du problème, la municipalité essaie d'accompagner un nouveau projet ! Mais deux difficultés repoussent un certain nombre de repreneurs potentiels : le montant élevé du loyer souhaité par le propriétaire et la vétusté du bâtiment, sans parler de la recherche de profit de certains groupes bien éloignés de l'esprit des services aux publics.

REMPART, RUE VICTOR HUGO : LE DOSSIER ADMINISTRATIF AVANCE PAS À PAS

Cet élément architectural, symbole fort du patrimoine architectural miaulétou et de notre histoire, se situe sur un domaine privé. L'intervention de la collectivité (ville de Saint-Léonard de Noblat) n'est donc pas simple. En sus, les études qui ont été menées prouvent un lien architectural et structurel direct avec la maison d'habilitation mitoyenne (« chamboule tout ! »), ce qui induit des montants de travaux (devis) élevés. D'ailleurs plusieurs artisans locaux, qui ont été sollicités, ont refusé d'intervenir face aux difficultés (risques).

La ville de Saint-Léonard de Noblat a mis en place depuis quelques années un projet de requalification de son centre-ville impliquant notamment des interventions coordonnées sur les espaces publics, la redynamisation commerciale, le renforcement de l'offre d'équipement et la réhabilitation du parc de logements privés. Ainsi la commune a signé en novembre 2019 une convention d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine) avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté de Communes de Noblat. Cette convention met l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne. Elle prévoit en particulier une intervention ciblée sur les secteurs les plus dégradés du centre-ville. L'ilot Victor Hugo est identifié comme un secteur stratégique compte tenu de sa localisation en entrée du centre-ville médiéval, face à la place de la Libération mais aussi de son potentiel en matière de renouvellement urbain. L'ensemble immobilier comporte en effet une maison médiévale qui s'appuie sur le rempart et un ancien garage de construction contemporaine vacant depuis longtemps. Depuis la réalisation de cette étude, l'immeuble situé au 20 bd Pressemane, à l'angle de la rue Victor Hugo, s'est fortement dégradé ce qui a conduit à prendre un arrêté de péril imminent en juillet 2019 puis un arrêté de mise en sécurité assorti d'une interdiction définitive d'habiter en octobre 2021. Les propriétaires qui ont dû être hébergés en EHPAD compte tenu de la dégradation structurelle de leur logement sont dans l'incapacité de prendre en charge les travaux prescrits.

Par ailleurs, compte tenu non seulement de l'état de dégradation de l'ensemble immobilier mais aussi de son caractère stratégique, seule une intervention publique permettra de réaliser les travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble le plus ancien et à la valorisation du reste de l'emprise foncière. Une pareille intervention marque la volonté de la municipalité d'intervenir fortement sur la réhabilitation des logements du centre ancien, en complément des aides aux propriétaires privés mises en place dans le cadre de l'OPAH RU et des interventions programmées en matière de revitalisation. En conséquence, il est envisagé que la commune se porte acquéreuse des parcelles et bâtiments, afin de réaliser sur l'ilot une opération publique permettant de réhabiliter l'immeuble médiéval. Cette opération permettra également de valoriser le rempart et la porte Champmain. Elle pourrait être réalisée avec les aides financières de l'ANAH dans le cadre du dispositif de financement de la Résorption de l'Habitat Insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI).

Après validation par le conseil municipal (délibération approuvée à l'unanimité lors de la séance du 19 mai 2022), ce dossier sera présenté fin juin 2022 par la commission nationale pour une pré-validation de financement. SI le feu vert est donné, une phase d'étude sera lancée pour aller jusqu'à un avant-projet détaillé … avant de repasser en commission nationale de validation … Si ce dossier ne subit pas d'aléas administratifs, nous pouvons espérer le « 1er coup de truelle » en 2023 !

Élections présidentielles 2022

Si la participation locale est en léger recul par rapport aux élections présidentielles de 2017 (80 contre 82% au premier tour, 76 contre 80 % au second tour), elle reste largement supérieure à la moyenne nationale (+6% au premier tour, +3% au second tour).

Par rapport à 2017, la comparaison locale des résultats des deux candidats finalistes au premier tour : pour Emmanuel Macron le vote est relativement stable, pour Marine Le Pen le vote est légèrement en augmentation en nombre de voix et pour Jean-Luc Mélenchon le vote est significativement en diminution (-120 voix soit 3,5% des suffrages exprimés).

Au deuxième tour, le résultat sur l'ensemble de la commune donne 3% de plus à la candidate arrivée second qu'au niveau national.

Remarquons que le nombre de bulletins blancs et nuls était de 82 (3% des votants) au 1er tour contre 346 (13,7 % des votants) au 2ème tour ! Des votants qui n'ont pas voulu donner leur voix ni au Président sortant, ni à la candidate du Rassemblement National.

À noter une grande différence dans les résultats entre les bureaux, qui sont en cohérence avec les résultats nationaux. Au second tour, dans les bureaux majoritairement urbains (n°1 et 3) c'est le Président sortant qui arrive largement en tête, tandis que dans les bureaux plus ruraux (n°2 et 4), les scores sont plus serrés, voire inversés.

Elections présidentielles 1er tour - 10 avril 2022

	TOTAL		Bureau 1 (salle des fêtes)		Bureau 2 (Salle des conférences)		Bureau 3 (Cantine municipale)		Bureau 4 (Ecole du pont)	
Inscrits	**3343**		**767**		**923**		**795**		**858**	
Abstentions	673		152		192		175		154	
Votants	**2670**	**79,9%**	**615**	**80,2%**	**731**	**79,2%**	**620**	**78,0%**	**704**	**82,1%**
Blancs	41	1,5%	18	2,9%	6	0,8%	7	1,1%	10	1,4%
Nuls	41	1,5%	9	1,5%	5	0,7%	14	2,3%	13	1,8%
Exprimés	**2588**	**77,4%**	**588**	**76,7%**	**720**	**78,0%**	**599**	**75,3%**	**681**	**79,4%**
ARTHAUD Nathalie	**25**	**1,0%**	5	0,9%	4	0,6%	6	1,0%	10	1,5%
ROUSSEL Fabien	**138**	**5,3%**	26	4,4%	44	6,1%	38	6,3%	30	4,4%
MACRON Emmanuel	**653**	**25,2%**	168	28,6%	160	22,2%	189	31,6%	136	20,0%
LASSALE Jean	**151**	**5,8%**	29	4,9%	47	6,5%	26	4,3%	49	7,2%
LE PEN Marine	**593**	**22,9%**	98	16,7%	173	24,0%	131	21,9%	191	28,0%
ZEMMOUR Eric	**153**	**5,9%**	35	6,0%	49	6,8%	25	4,2%	44	6,5%
MELENCHON Jean-Luc	**542**	**20,9%**	139	23,6%	151	21,0%	118	19,7%	134	19,7%
HIDALGO Anne	**67**	**2,6%**	13	2,2%	11	1,5%	22	3,7%	21	3,1%
JADOT Yannick	**99**	**3,8%**	26	4,4%	24	3,3%	18	3,0%	31	4,6%
PECRESSE Valérie	**100**	**3,9%**	25	4,3%	40	5,6%	13	2,2%	22	3,2%
POUTOU Philippe	**25**	**1,0%**	9	1,5%	9	1,3%	4	0,7%	3	0,4%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	**42**	**1,6%**	15	2,6%	8	1,1%	9	1,5%	10	1,5%

Elections présidentielles 2ème tour - 24 avril 2022

	TOTAL		Bureau 1 (salle des fêtes)		Bureau 2 (Salle des conférences)		Bureau 3 (Cantine municipale)		Bureau 4 (Ecole du pont)	
Inscrits	**3343**		**767**		**923**		**795**		**858**	
Abstentions	**812**		198		237		213		164	
Votants	**2531**	**75,7%**	**569**	**74,2%**	**686**	**74,3%**	**582**	**73,2%**	**694**	**80,9%**
Blancs	**207**	**8,2%**	52	9,1%	56	8,2%	36	6,2%	63	9,1%
Nuls	**139**	**5,5%**	30	5,3%	29	4,2%	36	6,2%	44	6,3%
Exprimés	**2185**	**65,4%**	**487**	**63,5%**	**601**	**65,1%**	**510**	**64,2%**	**587**	**68,4%**
MACRON Emmanuel	**1215**	**55,6%**	**314**	**64,5%**	**307**	**51,1%**	**317**	**62,2%**	**277**	**47,2%**
LE PEN Marine	**970**	**44,4%**	**173**	**35,5%**	**294**	**48,9%**	**193**	**37,8%**	**310**	**52,8%**

Budget 2022 : maîtriser les contraintes conjoncturelles, répondre aux besoins de services des miaulétous, changer la ville

Le 13 avril dernier, le conseil municipal a examiné et adopté à l'unanimité le budget primitif 2022, établi dans le droit fil du débat d'orientations budgétaires du 24 mars.

Notre ville est engagée dans de grands projets d'investissement. Certains se sont concrétisés en 2021 (rénovation de l'école Gay-Lussac, restructuration du bâtiment des Finances Publiques) ou sont en cours de finalisation (continuité de l'aménagement carrefour Pressemane – avenue du Général de Gaulle).

De nombreux autres programmes sont portés par ce nouveau budget, afin de renforcer l'attractivité de notre Cité (remodelage du site de l'ancien hôpital), et pour affirmer la volonté de la municipalité de conforter et renforcer les services à la population (agrandissement et restructuration du centre de secours).

Le financement de ces projets est basé sur **un bon niveau de financement propre de la commune,** par un recours à l'emprunt maitrisé, une recherche d'un niveau de subventionnement élevé par l'État et le département de la Haute-Vienne, notamment.

Or cette année 2022 est marquée par une **crise qui affecte notre vie quotidienne, et qui grève lourdement les finances municipales**, sur les énergies et carburants, sur certaines fournitures spécifiques (fournitures de maintenance et d'entretien), mais également sur les denrées alimentaires destinées au restaurant scolaire. Cette conjoncture pourrait, à terme, impacter notre résultat de fonctionnement et ralentir notre capacité à financer nos investissements sur les exercices futurs.

Ce budget primitif est bâti sur **les résultats extrêmement favorables de l'exercice précédent** :

LES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021 :

Budget principal	Budget annexe de l'eau
Excédent de 657 138.21 €	Excédent de 118 615.40 €

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 :

Les recettes de fonctionnement du budget 2022

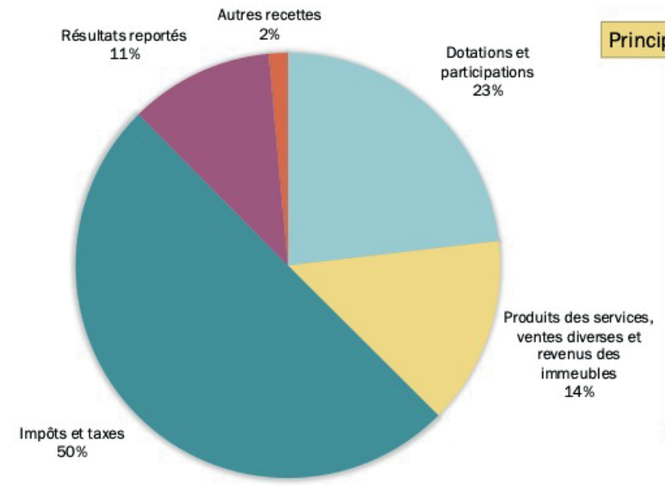

Principales recettes

- Dotations et participations :
  - Dotation Globale de Fonctionnement 1 092 000 €
  - Autres : 40 000 € banque des territoires (manager de centre ville) et 25 000 € ministère de l'intérieur (référent MFS)
- Impôts et taxes
  - Taxe foncière et d'habitation : 2 295 000 €
  - Attribution de compensation 439 000 €
  - Droits de mutation : 110 000 €
- Produits des services
  - Cinéma, camping : 100 000 €
  - Restaurantscolaire : 95 000 €
  - Remboursement du personnel (CCAS, eau, assainissement, SVC) : 265 000€

Depuis 2014, les taux d'imposition sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat sont inchangés.
Les recettes fiscales ne varient donc que par revalorisation légale (par l'État) des bases d'imposition.

Les dépenses de fonctionnement du budget 2022

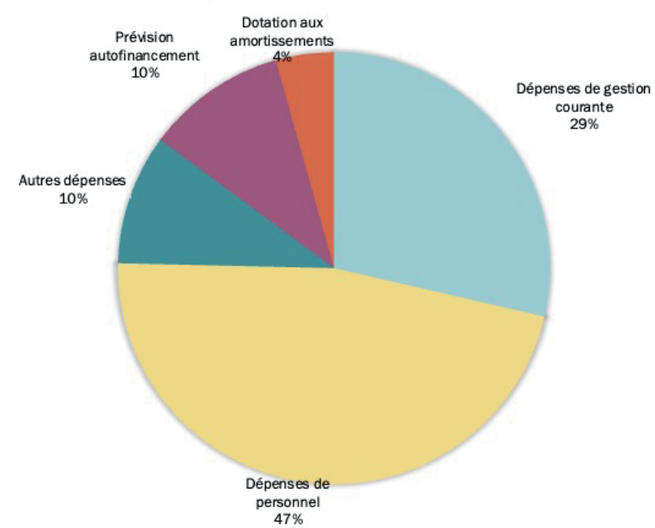

Principales dépenses

- Dépenses de gestion courante :
  - Électricité, gaz et eau : 507 000 €
  - Carburants : 69 553 €
  - Alimentations : 100 000 €
  - Bâtiments publics : 100 000 €
  - Voiries : 60 000 €
  - Fêtes et cérémonies : 40 000 €
- Dépenses de personnel :
  - Rémunération principale : 1 290 000 €
  - Rémunération du personnel non titulaire : 330 000 €
  - Cotisations retraites : 386 000 €
- Autres dépenses :
  - Subventions aux associations : 125 000 €
  - Subvention au CCAS : 34 000 €

Les dépenses d'énergie augmentent de 75%, comme celles de carburant. Les dépenses pour le restaurant scolaire sont majorées de 16 %.

Les crédits dévolus aux associations sont maintenus à 125 000 €, ceux attribués au centre communal d'action sociale (CCAS) sont majorés de 6%.

Enfin, les probables mesures de revalorisations salariales à destination des personnels, annoncées nationalement pour amortir les effets de la crise, sont anticipées.

Au global le budget de fonctionnement 2022 s'équilibre à 5 895 553 €.

INVESTISSEMENTS 2022 :

Pour la première fois, la section d'investissement de ce budget est votée en Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements. L'ensemble des opérations d'investissement est ainsi retracé dans l'état détaillé, ce qui permet d'avoir à la fois la lecture pluri-annuelle et la déclinaison pour cette année du programme d'investissement.

Objet	Création	fin	Montant TTC	CP-2022	CP-2023	CP-2024	CP-2025	CP-2026
Etude opportunité train vapeur	2021	2023	**21 450**	21 450				
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2024 (OPAH)	2019	2024	**220 980**	120 980	50 000	50 000		
Logiciels 2022-20226	2022	2026	**65 000**	25 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Plan de gestion UNESCO	2021	2023	**18 100**	18 100				
Achat terrains 2022-2026	2022	2026	**150 000**	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Reprise de concessions au cimetière	2021	2026	**50 000**	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Acquisitions immeubles OPAH 2020-2024	2019	2026	**90 000**	50 000	20 000	20 000		
Véhicules	2022	2026	**620 000**	180 000	40 000	180 000	40 000	180 000
Matériel informatique écoles	2022	2026	**45 000**	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel informatique	2022	2026	**75 000**	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Mobilier école	2022	2026	**47 500**	7 500	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel et mobilier embellissement places et rues	2019	2026	**43 540**	23 540	5 000	5 000	5 000	5 000
Mobilier	2022	2026	**50 000**	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel pour cantine	2021	2026	**24 180**	4 180	5 000	5 000	5 000	5 000
Signalétique centre-ville	2021	2026	**80 420**	40 420	10 000	10 000	10 000	10 000
Décorations de Noël	2022	2026	**25 000**	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Matériels pour manifestations	2022	2026	**50 000**	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel et équipements sportifs	2022	2026	**70 000**	30 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel services techniques	2022	2026	**50 000**	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matériel pour camping	2022	2026	**30 000**	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Collégiale	2016	2026	**1 402 590**	202 590	300 000	300 000	300 000	300 000
Gros entretien bâtiments	2021	2026	**518 160**	118 160	100 000	100 000	100 000	100 000
Agrandissement centre de secours	2019	2024	**995 360**	195 360	400 000	400 000		
Amorce restructuration ilot ancien hôpital	2021	2026	**1 719 200**	119 200	600 000	600 000	200 000	200 000
Voirie 2021-2026	2021	2026	**522 950**	122 950	100 000	100 000	100 000	100 000
Barrage de Beaufort	2020	2025	**1 260 480**	510 480	500 000	200 000	50 000	

Le programme de l'avenue de Drusenheim sera inscrit dans cette programmation dés que les études permettront un chiffrage exhaustif.

Parmi les futures réalisations 2022, les plus emblématiques d'entre elles, on citera les projets suivants (**attention** : ne sont inscrits que les crédits déjà acquis à la collectivité. Ainsi, des programmes comme l'ilot de l'ancien hôpital (voir page 9) ou l'agrandissement du centre de secours seront abondés significativement en cours d'exercice par des subventions ou des fonds de concours :

- Crédits ouverts pour l'aide aux travaux de façade (OPAH) — 120 980 €
- Agrandissement et réaménagement du centre de secours — 195 360 €
- Collégiale (Vitraux et accessibilité) — 202 590 €
- Opérations préparatoires au remodelage de l'ilot ancien hôpital (dont démolition partielle) — 119 200 €
- Travaux de voirie sur le réseau municipal — 361 080 €
- Continuité écologique et optimisation de la production électrique du barrage de Beaufort — 542 710 €

Des opérations significatives vont être amorcées :

- Préparation de l'opération de réfection totale de l'avenue de Drusenheim — 68 130 €
- Amorce des travaux sur l'immeuble/rempart rue Victor Hugo — 23 990 €
- Etude d'opportunité d'accueil du site de rattachement du train à vapeur — 21 450 €

Pour le quotidien des miaulétous et l'attractivité de la ville, certains équipements sont en cours de réalisation :

- Création de toilettes publiques au Champ de Mars — 80 000 €
- Création d'une aire de camping-cars, place de la Libération — 35 000 €
- Installation de défibrillateurs (notamment sur les installations sportives non dotées) — 15 000 €
- Diagnostic des installations sportives, de loisirs et remplacement des panneaux de basket de la halle des sports — 40 000 €

Par ailleurs, des crédits d'un montant total de 55 000 € sont prévus pour des aménagements au cimetière : création d'un ossuaire et d'un caveau communal.

Précisons enfin que **118 160 € seront consacrés au gros entretien des bâtiments communaux** et que 180 000 € seront dédiés à l'achat d'un gros équipement (à déterminer) pour les services techniques.

Les recettes d'investissement du budget 2022

Principales recettes perçues

- Subventions :
  - Dotations de l'Etat : 1 240 000 €
  - Conseil départemental : 186 000 €
  - Conseil régional et fonds européens : 75 170 €
- Emprunts : 1 200 000 €

Principales recettes à percevoir

- Fonds friche (Etat): 1 115 000 € (dont 600 000 € notifié en 2022)
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat) 2ème tranche du carrefour Pressemane et centre de secours
- Conseil départemental : centre de secours

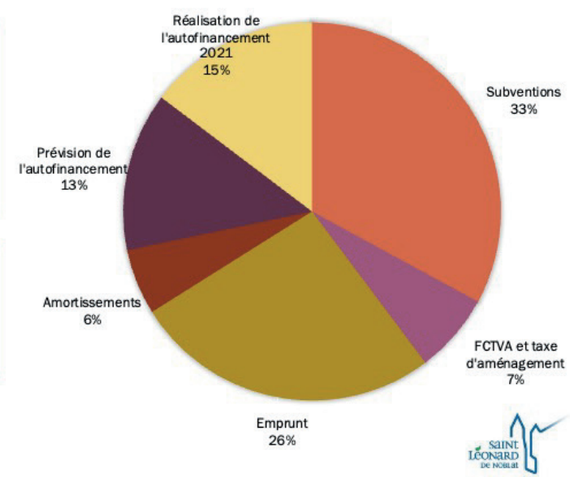

On notera que l'autofinancement par la commune de ses investissements sur ses excédents de fonctionnement s'élève à 28 % du total (1 290 000 €).
La section d'investissement 2022 s'élève donc à 4 560 170 €.

Focus sur l'endettement

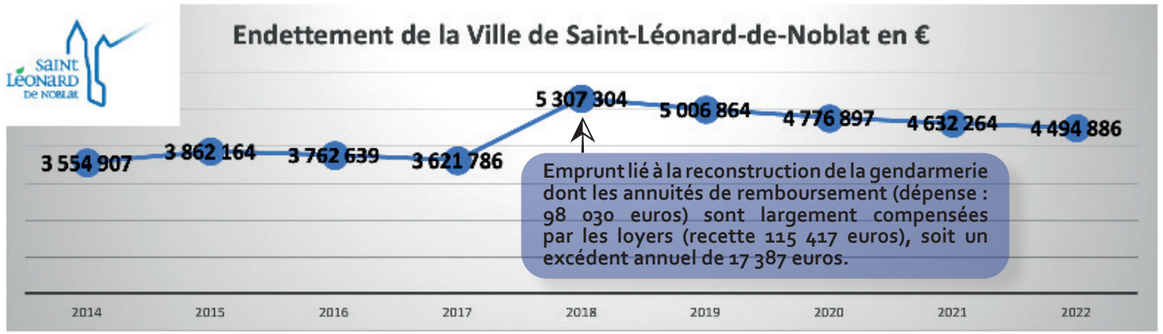

Capacité d'extinction de la dette

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette en capital au 01/01	3 762 639	3 621 786	5 307 304	5 006 864	4 776 897	4 494 886
Autofinancement brut	385 087	781 570	816 939	821 204	890 665	858 611
capacité d'extinction de la dette (en année)	9,8	4,6	6,5	6,1	5,4	5,2

Le seuil limite et critique de capacité d'extinction est fixé à 12 années par les autorités préfectorales et financières (Chambre Régionale des Comptes).
La situation de la dette communale est donc parfaitement maitrisée.

Équipe Finances

Lionel Lemasson,
adjoint au Maire

Marion Vialettes,
directrice du service finances

Philippe Lebreau,
service comptabilitié

Sandrine Gourcerol
service comptabilité

DOSSIER SPÉCIAL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET TROIS MINISTRES À SAINT-LÉONARD DE NOBLAT

©Présidence de la République France

Saint-Léonard de Noblat

Agir pour notre territoire

Le mardi 25 janvier dernier, la commune de Saint-Léonard de Noblat a accueilli Monsieur le président de la République, Emmanuel Macron. Il était accompagné de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (qui était déjà venue, fin août 2021), de madame Amélie De Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et de Monsieur Joël Giraud, secrétaire d'État, chargé de la Ruralité.

Historique des visites présidentielles à Saint-Léonard de Noblat

10 septembre 1913 : Raymond Poincaré, dans le cadre d'un voyage touristique passe à Saint-Léonard de Noblat.
16 mai 1937 : Léon Blum président du Conseil se rend à Saint-Léonard de Noblat pour l'inauguration du monument dédié à Pressemane.

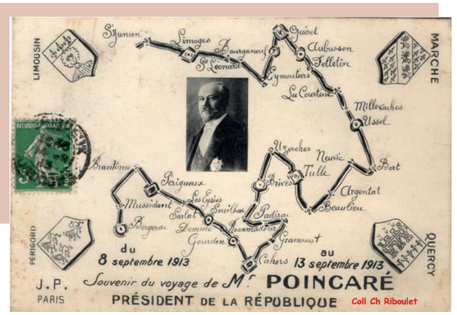

Dans le cadre de la seconde guerre mondiale, le 19 juin 1941, le Maréchal Pétain, chef de l'État Français, se rend à Saint-Léonard de Noblat dans le cadre de son grand voyage en Limousin.

La dernière visite d'un président en exercice au sein de la cité miaulétoune remonte à plus d'un siècle (108 ans exactement). **C'est grâce à Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, venue à Saint-Léonard de Noblat pour inaugurer la France Services en août 2021 que le président a choisi notre commune pour évoquer le sujet des services publics en milieu rural**. Madame Gourault a déclaré à Monsieur le Maire, dès sa descente de voiture « Je suis enchantée de revenir à Saint-Léonard. Après ma visite du mois d'août dernier, dès que j'ai vu le président Macron, je lui ai dit : « il faut que tu ailles à Saint-Léonard ! ». En effet, Madame la Ministre a considéré que **la ville avait été exemplaire au travers de plusieurs projets concernant le maintien des services publics sur un territoire rural** : reconstruction de l'hôpital et de la gendarmerie, construction d'une maison de la petite enfance... En plus, **la ville de Saint-Léonard de Noblat et la Communauté de Communes de Noblat ont été innovantes** puisque l'implantation de la station biométrique (dispositif qui permet de délivrer les cartes d'identité et les passeports) **au sein de la France Services** est un dispositif quasi unique en France (un seul autre cas en Bretagne). **Autre projet audacieux**, mené en lien étroit avec **l'Escalier** : un tiers-lieu dont l'activité principale est la médiation numérique.

La visite a débuté par une séquence officieuse le lundi 24 janvier. Arrivé de Creuse, le président de la République Emmanuel Macron accompagné du secrétaire d'État à la Ruralité, Monsieur Joël Giraud ont diné avec Madame la préfète de la Haute-Vienne, Fabienne Balussou et le Maire Alain Darbon. **Les échanges bien qu'informels ont été riches et ont permis au 1er édile de la commune de présenter au chef de l'État tant les réussites que les difficultés.** Au cœur des discussions : la mobilité, le pouvoir d'achat, l'école, les déserts médicaux, l'aide aux personnes, les services publics, l'économie locale (commerces, artisans, agriculteurs, savoir-faire locaux,...) et les difficultés rencontrées, le recrutement des pompiers volontaires, le numérique et la fibre, la complexité administrative...

©Préfecture de la Haute-Vienne

©Présidence de la République France

©Stéphane Lefèvre - Le Populaire du Centre

Légende : 1. Le maire de Saint-Léonard de Noblat, le président de la République, les ministres, les partenaires et agents France Services devant la maison Simone Veil. 2, 3 et 4 : Emmanuel Macron à la rencontre des agents France Services.

©Présidence de la République France

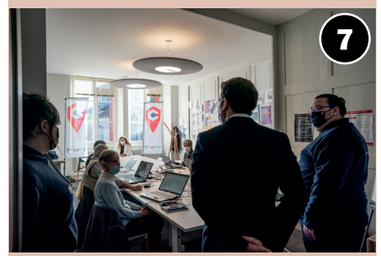

©Présidence de la République France

Légende :

5. Discussions devant la maquette de Saint-Léonard de Noblat à l'Escalier.
6. Puis devant l'immeuble avec le propriétaire du lieu.
7. Rencontre avec un animateur et des participants à un atelier numérique de proximité.

À l'issue d'un repas frugal, **à la demande d'Emmanuel Macron, Monsieur le Maire a conduit une visite nocturne du centre-ville, lors de laquelle il a pu faire découvrir la beauté de notre cité et son riche patrimoine**, il a pu montrer de belles réalisations de rénovation (immeubles place de la République, maison natale du savant Gay-Lussac, ...) mais aussi des cas complexes (rempart rue Victor Hugo). Monsieur le Maire a pu exposer au chef de l'État l'engagement de la commune en matière de sauvegarde et de rénovation du patrimoine. Il lui a rappelé que la commune et son EPCI étaient le 1er territoire rural du Limousin engagé dans une « Opération de Revitalisation des Territoires – ORT ». Le sujet des bâtiments vacants (ancien hôpital) et du projet de maison de santé ont été évoqués. **Les deux hommes ont pu échanger sur le patrimoine et les coûts importants de la réhabilitation**.

Le mardi 25 juin, après une courte nuit de repos dans des chambres d'hôtes de la commune, le Président Emmanuel Macron accompagné du secrétaire d'État à la Ruralité Joël Giraud a visité la Collégiale puis pris un bain de foule sur la place jouxtant l'édifice.
Pendant ce temps-là, Monsieur le Maire et Madame la Préfète ont accueilli deux ministres : Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Madame Amélie De Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

Une séquence officielle a ensuite débuté à la France Services « Maison Simone Veil ». Rappelons que ce nouvel équipement ouvert le 31 mai 2021 a été inauguré le 24 août 2021 par Madame Jacqueline Gourault lors de sa première venue à Saint-Léonard de Noblat. Ce nouveau service en plus de la station biométrique (passeport et carte nationale d'identité) permet aux nombreux usagers d'être mis en lien avec neuf partenaires nationaux mais aussi avec des acteurs locaux (cf. article p.27). Des agents (ville et com'com) sont présents pour accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives.

Monsieur le Président et les trois ministres ont souhaité échanger avec les personnes qui interviennent à la Maison France Services : agents de la ville et de la Communauté de Communes, personnels de la Caf, de l'ODHAC 87 et

©Présidence de la République France

©Tristan Bromet

de l'association locale : ACAPFA. Ils ont pu aussi écouter des utilisateurs présents. Des dialogues riches qui permettent de comprendre les réussites les difficultés et les besoins.

À la sortie de la France Services, le président de la République a pu saluer et parler avec des enfants de l'école qui étaient en récréation. Il a aussi été interpellé par un groupe d'adultes qui était à proximité.

La délégation s'est ensuite rendue à l'Escalier. Le 1er sujet évoqué fut l'accès au numérique. L'attente est forte car les besoins sont importants : démarches administratives, télétravail, loisirs… La ville est intégralement fibrée, chaque foyer peut être relié au très haut débit (le territoire intercommunal est très en avance par rapport à la moyenne nationale). Mais amener l'outil ne suffit pas, il faut former les utilisateurs : faire de la médiation numérique. Les élus locaux (ville et intercommunalité) ont choisi unanimement de confier cette mission à l'Escalier. Ainsi le Président et les ministres ont pu visiter un atelier de médiation (ils ont naturellement salué l'animateur et les participants).

Ensuite le chef de l'État accompagné des membres du Gouvernement a tenu une conférence sur le rôle des fonctionnaires dans les territoires ruraux.

Plusieurs dizaines de fonctionnaires travaillant sur le territoire et représentant les trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale) ont participé. Durant son discours et l'échange qui s'est tenu avec les fonctionnaires présents dans la salle, le Président et les ministres ont abordé différentes thématiques dont le déploiement des services publics de proximité, le soutien à la redynamisation des territoires et l'inclusion numérique.
Le Président et les ministres ne sont pas repartis les mains vides de cette visite. En effet, les porcelainiers du territoire (Carpenet et Coquet) ainsi que le Moulin du Got ont souhaité mettre en avant leurs compétences auprès du plus haut niveau de l'État, ils ont offert des présents qui représentent désormais **haut et fort le savoir-faire miaulétou, à l'Élysée et dans les ministères**.

Légende : 8. Conférence à l'Escalier portant sur la fonction publique menée par le président de la République, en présence de fonctionnaires du territoire. 9. La Place de la République de nuit, lors de la visite du centre-ville officieuse en présence du Président Emmanuel Macron.

Le déploiement de la fibre optique est terminé à Saint-Léonard de Noblat

Les deux dernières plaques FTTH (fibre jusqu'à la maison) ont été construites avant Noël et sont ouvertes à la commercialisation.

L'ensemble des opérateurs nationaux (Orange, SFR, Bouygues, Free) sont présents sur la commune.
Pour faire raccorder votre logement, prenez contact avec votre opérateur. Le raccordement est gratuit pour l'abonné (sous réserve de la continuité de l'accès à l'intérieur de votre logement en souterrain par le passage de votre ligne de téléphone cuivre ou en aérien ; selon votre opérateur et votre ancienneté chez lui des frais d'activation du service peuvent s'appliquer).

Vous pouvez vérifier votre éligibilité via : https://nathd.fr/eligibilite/ ou en contactant NA-THD au 08 06 80 68 06 .

Les prises qui restent encore indiquées comme non éligibles sont des cas particuliers (comme en centre-ville si un immeuble a trois appartements ou plus le propriétaire doit passer une convention avec Dorsal pour rendre les appartements éligibles).

À l'échelle de la Communauté de Communes c'est désormais 80% des foyers du territoire qui peuvent accéder au très haut débit (et même 90% d'ici la fin de l'année avec les travaux en cours à Saint-Bonnet-Briance et au Châtenet-en-Dognon). Moissannes et Sauviat-sur-Vige seront couvertes par Orange d'ici fin 2024. Fin 2022, la Communauté de Communes de Noblat sera un des territoires ruraux les mieux couverts en fibre du département.

Fin avril, plus de 800 foyers miauletous étaient déjà raccordés à la fibre, soit 36 % des foyers éligibles (taux supérieur à la moyenne régionale) et à l'échelle de la Communauté de Communes plus de 2100 foyers, soit 33 % étaient raccordés.
Un grand merci à tous les propriétaires en centre-ville de Saint-Léonard de Noblat qui ont autorisé le passage de la fibre sur leur façade et ainsi facilité le déploiement.

Pour faciliter votre utilisation d'internet au quotidien, les médiateurs numériques recrutés par la Communauté de Communes de Noblat, avec la participation financière de l'État, sont à votre disposition au tiers-lieu l'Escalier.

L'escalier, un tiers-lieu numérique

Il y a quelques années, Vincent Robert a porté le projet d'un tiers-lieu. Soutenu par la Ville et la Communauté de Communes, l'Escalier a ouvert ses portes en novembre 2018. Il est devenu rapidement un lieu incontournable en matière de numérique. Labellisé Grande Ecole du Numérique, il a déjà permis de former près d'une trentaine de jeunes (et moins jeunes !) aux métiers du numérique qui pour la plupart ont soit poursuivi leurs études soit intégré le monde du travail.

Ce bâtiment est aussi un exemple en matière de requalification urbaine et d'attractivité. Dans un Site Patrimonial Remarquable, à quelques mètres de la Collégiale, unique bâtiment classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO en Limousin, il permet d'avoir accès aux technologies et usages du numérique.

Les élus communautaires se sont fortement engagés pour le déploiement de la fibre optique, ce qui fait qu'aujourd'hui, la Communauté de Communes de Noblat est l'un des territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine les plus en avance en matière d'accès à la fibre. Par ailleurs, de plus en plus de démarches administratives peuvent (doivent !) être effectuées sur Internet. En outre, l'utilisation du numérique est également incontournable en matière d'informations, de relations sociales et d'accès à la culture. En plus des moyens matériels (la fibre), il est donc impératif de former les usagers.

Afin de ne pas diluer les moyens et d'être plus pertinents dans leurs actions, sous l'égide du Président-Maire, Alain Darbon, les élus communautaires et municipaux ont décidé de travailler, dès sa création, avec l'Escalier, et de s'appuyer sur les compétences déjà présentes.

Favoriser l'inclusion numérique, développer les compétences en numérique des administrés de la Communauté de Communes : tel est l'objectif visé par la mise en place d'un plan d'accompagnement des publics les plus en difficulté face à l'utilisation des services numériques. Pour l'atteindre, deux conseillers numériques Agathe Perego et Mathieu Charon ont été recrutés par la Communauté de Communes de Noblat, ils travaillent en partenariat avec le tiers-lieu l'Escalier.
Aujourd'hui, sur le territoire intercommunal, ce sont près de 300 personnes qui suivent les ateliers de médiation numériques proposés par ces conseillers et dirigés par Claire Gendronneau. La particularité : ils sont dispensés au Tiers-Lieu l'Escalier et aussi sur l'ensemble des communes de Noblat « hors les murs ». **Ces ateliers permettent aux participants d'apprendre les bases de l'informatique, d'obtenir de l'aide quant aux choix de matériel, d'être sensibilisés aux usages d'internet et d'approfondir leurs connaissances.**

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire, contactez Claire Gendronneau à l'Escalier au 07.66.87.35.67 ou par mail à claire@lescalier87.org.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services, c'est le retour et le maintien du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne… À moins de 30 minutes de chez vous, des agents formés vous accueillent pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un **guichet unique** qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et La Poste (la commune dispose de son propre bureau de Poste).

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, nos agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur nos partenaires locaux.

Des difficultés pour réaliser vos démarches en ligne et accéder aux services numériques ?
Nos agents France services vous guident dans la réalisation de vos démarches quotidiennes et vous proposent un **accompagnement de premier niveau** :

- Demande de carte grise,
- Renouvellement du permis de conduire,
- Simulation d'allocations,
- Mise en relation avec le partenaire plus rapidement grâce à des contacts dédiés,
- Dossier retraite,
- Impression ou scan d'un justificatif,
- Création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne…

En complément des démarches administratives, la France services de Saint-Léonard de Noblat vous donne accès à un poste informatique en libre-service (pour une utilisation uniquement administrative).

Le saviez-vous ?
Vous trouverez également les services suivants dans les locaux de la Maison Simone Veil à Saint-Léonard de Noblat :

- Création ou renouvellement de vos cartes d'identité et passeports,
- L'ODHAC 87 – Antenne de Saint-Léonard de Noblat,
- L'Association Cantonale d'Action en Faveur des Personnes Agées (ACAFPA),

vous accueillent au cœur de notre France services mais aussi … Des permanences uniquement sur rendez-vous de nos partenaires nationaux et locaux vous sont proposées (voir tableau des permanences).

Tableau des permanences France Services

ADIL 87 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	3ème lundi du mois de 14h à 17h Rendez-vous au 05 55 10 89 89 – contact@adil87.org
CAP EMPLOI 87 (insertion professionnelle des personnes en situation de handicap)	2ème lundi du mois de 14h à 17h Mercredi (semaine impaire) de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredi (semaine paire) de 9h à 12h et de 14h à 17h Rendez-vous au 05 55 38 89 70 – contact@capemploi87.fr
CARSAT Centre Ouest (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)	1er et 5e mercredis du mois de 13h30 à 16h30 3ème mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Rendez-vous au 3960 ou auprès de votre France services au 05 19 09 00 70
CSF 87 (Confédération Syndicale des Familles)	1er mardi du mois de 14h30 à 17h30 Rendez-vous au 05 55 37 52 26 – udcsf87@la-csf.org
Conciliateur de justice – M. Gilles BESNARD	1er jeudi du mois de 9h à 12h Rendez-vous auprès de votre France services au 05 19 09 00 70
CPAM 87 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	Mercredi de 9h à 12h Vendredi (semaine paire) de 9h à 12h Rendez-vous depuis votre espace AMELI.fr ou auprès de votre France services au 05 19 09 00 70
FRANCE RENOV' : NOUVELLE PERMANENCE DÈS LE 7 JUIN	Nov'Habitat est le partenaire local de votre projet de rénovation énergétique si vous habitez hors Limoges métropole : conseils, orientation et accompagnement pour les particuliers et petits établissements tertiaires (artisans, gîtes, commerçants..). 1er mardi du mois de 9h à 12h Rendez-vous au 05 55 14 88 42 – contact@novhabitat87.fr
France VICTIMES 87 (Aide aux victimes et médiation)	1er mardi du mois de 14h à 17h Rendez-vous au 05 55 32 68 10 ou auprès de votre France services au 05 19 09 00 70
SAPHAD (Service d'Accompagnement des Personnes Handicapées à Domicile)	1er jeudi du mois de 14h à 16h30 2ème, 3ème, 4ème, 5ème mardi du mois de 14h à 16h30 Rendez-vous au 05 55 69 11 87 - saphad.les-arsses@alefpa.asso.fr

Nos partenaires locaux

CDAD 87 (Conseil Départemental d'Accès au Droit)	Permanence juridique gratuite à la Cité judiciaire de Limoges (23, place Winston Churchill) Informations et rendez-vous au 05 87 19 34 00 cdad-haute-vienne@justice.fr
W!FE (association rurale contre la violence intrafamiliale)	Permanence téléphonique assurée tous les jours au 06 28 29 18 20. Vous pouvez également contacter votre France services au 05 19 09 00 70
DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations)	Informations et rendez-vous au 05 19 76 12 00 ddetspp-renseignements@haute-vienne.gouv.fr

ATTENTION AUX DÉMARCHES FRAUDULEUSES !

Les agents France services vous mettent en garde quant aux démarches frauduleuses pour vos demandes de rénovation énergétique. Nov'Habitat vous communique une liste d'entreprises agréées, vous conseille et les agents France services vous accompagnent gratuitement pour la constitution et l'envoi de votre dossier numérique via la plateforme dédiée. En cas de doute, contactez Nov'Habitat au 05 55 14 88 42 ou la France services de Saint-Léonard de Noblat au 05 19 09 00 70.

Contact & informations

France services de Saint-Léonard de Noblat
Maison Simone Veil
15, rue de Beaufort
87400 Saint-Léonard de Noblat
05.19.09.00.70
france.services.noblat@ccnoblat.fr

Lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Équipe France Services

Marie-Josèphe Péry, adjointe au Maire

Géraldine Loiraud, agent référent et animatrice du réseau France Services Haute-Vienne

Chantal Goncalves, agent polyvalent France Services

Benjamin Fort, Animateur de vie sociale et agent polyvalent France services

Corinne Brisset, agent en charge des titres d'identité biométriques

Concours Maisons Fleuries 2021

Vendredi 03 décembre, la municipalité de Saint-Léonard de Noblat a procédé à la remise des prix du 15e Concours Maisons Fleuries qui s'est déroulé au mois de juillet dernier.

Le palmarès du concours des Maisons fleuries est le suivant :

Catégorie 1 : maison avec jardin visible de la rue
1er prix : André et Renée Alary
2e prix : Marie Angèle Joyeux
3e prix ex-aequo : Jacques Fauterelle et Khéva Mostefai
3e prix ex-aequo : Jacqueline Vignaud

Catégorie 2 : décoration florale installée sur la voie publique
1er prix : Georges Poincignon
2e prix : Marie-Noëlle Vaintan
3e prix : Khéva Mostefai et Jacques Fauterelle

Catégorie 3 : balcon et / ou terrasse
1er prix : Jacqueline Lamargue
2e prix : Colette Martin

Catégorie 4 : fenêtres et/ou murs
1er prix : Michel Vannier
2e prix : Isabelle Demars

Catégorie 6 : hôtels, restaurants, commerces
1er prix : René Lepetit
2e prix ex-aequo : Sophie Esprit
2e prix ex-aequo : Ghislaine Dupuis

Catégorie 7 : parcs
1er prix : Simone Planchat

Catégorie 9 : jardins potagers
1er prix : Michel Vannier
2e prix : Georges Montazaud

Catégorie 10 : coins et jardins secrets
1er prix : Marie-Noëlle Vaintan
2e prix : Françoise Bigas

Catégorie 11 : jardins d'enfants
1er prix : Marie Tondusson

Catégorie 12 : fleurs sur rue
1er prix : Anne Tondusson

Tous les participants ont été récompensés (fleurs et diplômes) ! La municipalité les remercie et les félicite pour leur participation.

En 2021, il y a eu cinq nouveaux participants au concours : deux commerçants, deux particuliers et une enfant.
Vous avez un extérieur fleuri dans notre commune ? N'hésitez pas à vous inscrire rapidement auprès de la mairie pour participer au prochain concours ! Tous les efforts que vous faites contribuent à rendre notre ville belle. Ils méritent d'être vus.

Équipe Maisons Fleuries

Monique Blondel-Breuil, adjointe au Maire

Jacques Vergne, conseiller délégué

Marie-Charlotte Santana

Festivités de fin d'année pour les aînés

Cette année encore les 758 aînés de la commune âgés de 73 ans et plus ont eu le choix parmi les options proposées par le CCAS de Saint Léonard.

Les membres du CCAS ont décidé de joindre l'utile à l'agréable en soutenant le commerce local puisque l'intégralité des présents ont été faits à Saint-Léonard de Noblat, chez « nos » commerçants/artisans.
Les personnes concernées ont pu choisir entre :
- un colis gourmand confectionné par un commerce local ;
- deux bons cadeaux de 10 euros à faire valoir dans les commerces de la commune en partenariat avec l'association des commerçants ;
- le repas que nous avons essayé de maintenir jusqu'au dernier moment.

Ainsi, près de 150 personnes avaient pris l'option du repas. Malheureusement, devant la flambée de l'épidémie nous avons été dans l'obligation de l'annuler. Les personnes qui s'étaient inscrites ont reçu en compensation deux bons cadeaux. Mais ce n'est que partie remise ! Lorsque les conditions sanitaires le permettront nous organiserons un moment de partage et de convivialité.
234 colis gourmands ont été distribués en fonction du souhait des aînés, livrés à leur domicile par Jacques Vergne conseiller municipal délégué, ou récupérés à la mairie lors de permanences tenues par les élus.
Les aînés de la commune qui résident à l'EHPAD de l'hôpital Monts et Barrages, une cinquantaine de personnes, ont également été destinataires d'un colis de gourmandises confectionnées localement.

En bref

Séances de cinéma gratuites

Durant les vacances de Noël la municipalité a offert à chaque enfant de la commune une séance de cinéma suivi d'un goûter.
Les maternelles ont visionné *Zébulon le dragon et les médecins volants* ; les primaires *El canto* ; les collégiens et lycéens *SOS fantôme*.
Mise en place depuis quelques années, cette activité est très appréciée par les enfants et les parents.

Ensemble pour rompre l'isolement

Le collectif « Ensemble pour rompre l'isolement et favoriser le lien social » dont fait partie le CCAS de Saint-Léonard est à votre écoute. Si vous vous sentez isolé, si vous avez besoin d'être écouté ou visité, si vous connaissez une personne souffrant de solitude, nous sommes là pour vous au numéro suivant : **07 84 99 50 59.** Notre échange restera confidentiel.

« Ensemble pour rompre l'insolement et favoriser le lien social » est un collectif d'acteurs composé du Secours Catholique, Foyer Rural de Saint-Léonard de Noblat, Club des aînés "Les amis des vieux', Centre Communal d'Action Social de Saint-Léonard de Noblat, Tiers-Lieu L'Escalier, Lion's Club et de l'association La Marguerite, avec l'appui de l'IREPS Nouvelle Aquitaine et le soutien financier de la Conférence des financeurs de la Haute-Vienne.

Équipe Vie Sociale

Marie-Josèphe Péry, adjointe au Maire

Jacques Vergne, conseiller délégué

Sylvette Nablanc, secrétaire du CCAS

Benjamin Fort, accompagnateur social

RÉGIE MUNICIPALE ÉLECTRIQUE : LES BRÈVES

Travaux entre la Place des Feignants et la rue Louis Valadas

Les travaux d'enfouissement des réseaux Boulevard Pressemane ont commencé le lundi 10 janvier 2022. Ces travaux vont durer trois mois pour la partie génie civile (avec perturbation de la circulation) et trois mois pour la reprise des branchements (non impactant sur la voirie).

Compteurs Linky

Environ 50% des clients de la Régie Municipale sont équipés d'un compteur Linky.
Les installations se poursuivent, merci pour l'accueil souvent chaleureux que vous réservez aux agents de la RME.

Borne de Recharge Electrique « IRVE » : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique

Après quelques soucis d'approvisionnement et un différend avec l'entreprise chargée des travaux, la borne de recharge devrait être opérationnelle avant la fin du premier semestre 2022.

Rappel : horaires

L'équipe de la régie vous accueille Chemin du Panaud du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Nous sommes joignables au 05.55.56.00.19 ou par mail : regie-facturation@ville-saint-leonard.fr

Équipe Régie Municipale Électrique

Bernadette Lacouture, Présidente de la Régie Municipale Électrique

Bertrand Delmond, Directeur de la Régie Municipale Électrique

Benoît Camus, Technicien réseau

Eric Lejeune, Technicien réseau

Jérôme Costan, Technicien réseau

TRAVAUX : LES BRÈVES

SALLE DES FÊTES : 6 MOIS DE TRAVAUX

Des travaux de remise aux normes et de remise en état ont été effectués, par les services de la Ville, à la salle des fêtes, place Denis Dussoubs. Une première tranche incluant chauffage, isolation, plafond et éclairage a été faite. Une deuxième tranche (peinture) sera effectuée l'hiver prochain.

PONT DE NOBLAT

Des cavités sous la route départementale rue Jean Louis Gagnant ont conduit le Département et la Ville à mettre en place des mesures de sécurité pour les automobilistes et les riverains. Des études sont en cours afin de déterminer l'emplacement et la nature de ces cavités.
En rive droite, des travaux de réparation du réseau vétuste d'eaux pluviales ont été mises en oeuvre au mois de février.
Des travaux d'aménagement de trottoirs sont également en cours rue du Général de Gaulle.

> Carrefour Pressemane : point sur l'avancée des travaux

Les travaux sont maintenant terminés au Carrefour Pressemane. Le marquage sera effectué dans les prochains jours. Des actions de dénoircissement du terre-plein seront également réalisées.

> Toilettes publiques

Des nouvelles toilettes publiques sont en cours d'installation au Champ de Mars et seront opérationnelles d'ici le démarrage de la saison estivale.

> Aire de camping-car

Une aire de camping-car est en cours d'installation Place de la Libération et devrait être opérationnelle d'ici le démarrage de la saison estivale.

Vos Référents Services Techniques

Alain Pérabout, adjoint au Maire

Claudine Ruby, secrétaire des services techniques

Jérôme Chastang, directeur des services techniques

MUNICIPALITÉ - ESPACES VERTS

Cet automne, comme nous nous y étions engagés suite à l'abattage des prunus en mauvaise santé, les équipes des espaces verts ont planté des arbres place du champ de Mars, lotissement Fraulas (rue F. Buisson) et ont procédé à une importante campagne de plantation de bulbes printaniers en centre-ville.
Place du champ de mars : des lagerstroemia (Lila des indes) ont été plantés. Il s'agit d'arbres résistant à la sécheresse dont les fleurs roses foncées demeurent abondantes en été, de juillet à fin octobre. Ils sont adaptés aux changements climatiques et aux contraintes imposées par ce genre d'aménagement. De plus, des bulbes ont été plantés aux pieds de chaque arbre, pour renforcer le fleurissement printanier.
Ces lilas ont remplacé les anciens Prunus, qui avaient attrapé des champignons, causés par d'anciennes tailles trop brutales et par des étés de plus en plus chauds et secs.
Lotissement Fraulas ont été plantés des Koelreuteria fastigié (Savonnnier). Ils font des fleurs jaunes en plein été. A priori, plus la chaleur sera forte, plus la floraison sera remarquable. Ils sont également adaptés à la sécheresse. De forme fastigié, ils n'encombreront ni la route, ni les parcelles de jardins voisines. Ils ont remplacé des tilleuls qui avaient attrapé un champignon au cœur de l'arbre.

Aménagement Place Denis Dussoubs

Fleurissement de printemps

Équipe Espaces Verts

Pierrick Helbecque

Jean-Pierre Demar

Sylvie Catrou

Un nouveau PLU pour la commune

Débutée en 2014, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme a abouti à l'approbation en Conseil Municipal, le 30 septembre dernier, d'un tout nouveau PLU.

©Photos d'illustration : Adobe Stock

L'objectif de cette révision était de redéfinir un projet urbanistique pour préserver et développer durablement le territoire communal, en accord avec les stratégies nationales pour la protection de l'environnement. Limiter l'expansion urbaine, favoriser le bien vivre ensemble, protéger la biodiversité, soutenir l'agriculture, assurer les réseaux publics, mettre en lumière le patrimoine sont autant d'enjeux auxquels doivent aujourd'hui répondre les PLU. Pour consulter et télécharger le nouveau PLU de Saint-Léonard, rendez-vous sur le site internet de la ville ou sur le Géoportail de l'Urbanisme, ou directement en mairie.

Le Géoportail de l'urbanisme : un outil utile et pratique

Ouvert en 2016, le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) est une plateforme numérique qui rassemble les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique de l'État. En pratique, cet outil permet à chacun de :
- Localiser son terrain ;
- Connaître le zonage et les règlementations qui s'y appliquent ;
- Consulter et télécharger les pièces constitutives des documents d'urbanisme (règlement du PLU ...) ;
- Connaître les servitudes d'utilité publique sur son terrain ;

Pour tout connaître sur la planification urbaine de la commune et consulter le PLU, le PSMV ou le SCoT, rendez-vous sur https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.

Équipe Urbanisme

Alain Pérabout,
adjoint au Maire

Jérôme Chastang, directeur
du service urbanisme

Julie Lardy,
Responsable du service urbanisme

Valérie Chantereau,
Secrétaire du service
urbanisme

L'urbanisme se dématérialise !

Initié par la loi ELAN (loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) le grand chantier de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme se met en place. Depuis le 1er janvier 2022, les demandes de permis de construire, d'aménager ou autres certificats d'urbanisme peuvent se faire sur internet !
L'objectif ? Moins d'impressions papier, mais aussi plus de transparence pour les usagers dans le processus d'instruction des dossiers. Muni de ses identifiants, tout citoyen peut désormais déposer et suivre l'avancée de son dossier en ligne !
Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (CU, PC, DP ...) sur un terrain de la commune, rendez-vous sur geopermis.fr.

Depuis le 1er janvier 2022,
toutes vos démarches d'urbanisme
pourront désormais se faire
en ligne.

Rendez-vous sur
le site web de votre commune.

INFORM@TIC' SERVICES
Solutions informatiques particuliers & professionnels
Jean-François DUMAS
06 18 52 10 86
contact@informaticservices87.fr
3, rue Gay-Lussac 87400 St-Léonard de Noblat / 05 55 04 04 89

Transmettre aux jeunes

Alain Darbon, Maire de Saint-Léonard de Noblat, a reçu au sein de la Mairie les délégués des classes du lycée Bernard Palissy, accompagnés de l'équipe de direction de la cité scolaire.

Vendredi 19 novembre, c'est dans la salle du Conseil Municipal que 21 délégués de classe du lycée Bernard Palissy ont été accueillis en mairie.

Cette rencontre est tout d'abord l'occasion pour Monsieur le Maire de présenter le fonctionnement d'une commune et d'une intercommunalité, en l'occurrence ceux de Saint-Léonard de Noblat et du territoire de Noblat (compétences, spécificités statutaires, organisation etc.).

Cet accueil a aussi permis de mettre l'accent sur les valeurs républicaines et ses symboles : notre hymne national, la Marseillaise, notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité » notre drapeau tricolore, le Sceau, la célébration de notre fête nationale le 14 Juillet et la Marianne.

Ce moment d'échange privilégié permet de sensibiliser les jeunes très tôt dans leur rôle de citoyen et de leur apprendre les missions principales des collectivités ainsi que les enjeux qui en découlent.

Le Maire entouré des délégués après une matinée d'échanges.

Madame Chatelon a reçu, quelques temps après, les 12 réprésentants du conseil de vie lycéen accompagnés du CPE pour présenter la collectivité et échanger sur les préoccupations des lycéens.

Visite de la Madame la Rectrice

Le vendredi 14 janvier, la rectrice de l'académie de Limoges s'est rendue à l'école maternelle George Sand pour saluer le travail des équipes enseignantes, périscolaires et d'animation réalisé autour du thème « Célébrons l'Europe ». Ce projet a été mis en place à l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne. Sur 48 projets retenus au niveau national, 4 l'ont été sur l'Académie de Limoges dont celui de l'école George Sand. Cinq classes participent depuis le mois de septembre. L'objectif est de faire découvrir aux enfants les différences culturelles et linguisitiques des pays européens.

Vos Référentes Affaires Scolaires

Maryline Chatelon,
adjointe au Maire

Marie-Charlotte Santana,
responsable du service Jeunesse - Affaires Scolaires

Miaulé'Tour 2021

Samedi 27 novembre 2021 a eu lieu le tirage final du Miaulé'Tour et c'est une habitante de Saint-Léonard de Noblat qui a remporté le gros lot : une voiture d'une valeur de 17000 euros. L'opération, initiée par l'association des commerçants AVEC Saint-Léonard et la municipalité, a connu un grand succès auprès des locaux mais aussi auprès des habitants des villes périphériques.

Du 1er Octobre au 27 Novembre, les clients qui ont consommé chez les 92 commerçants Miaulétous participants ont pu tenter de gagner une voiture dont le tirage final a eu lieu le 27 novembre dernier. L'objectif de ce jeu était bien évidemment de mettre en avant les commerçants / artisans de Saint-Léonard de Noblat et d'inciter à consommer localement après de nombreux mois d'instabilité due au Covid. Objectif largement atteint puisque 35 323 bulletins ont été déposés dans l'urne. Les participants étaient en grande partie des habitants de la Communauté de Communes de Noblat (76%) mais il est important de ne pas oublier les 24% restant venant d'autres communes haut-viennoises, creusoises, voire de la France entière. Preuve que notre belle cité par son dynamisme, son offre commerciale, attire des visiteurs bien au delà de ses frontières.

C'est une habitante de Saint-Leonard de Noblat , Madame Sandrine Périgord qui a remporté le gros lot : une voiture d'une valeur de 17000 Euros qui lui a été remise en présence des membres de l'association des commerçants AVEC et des élus.

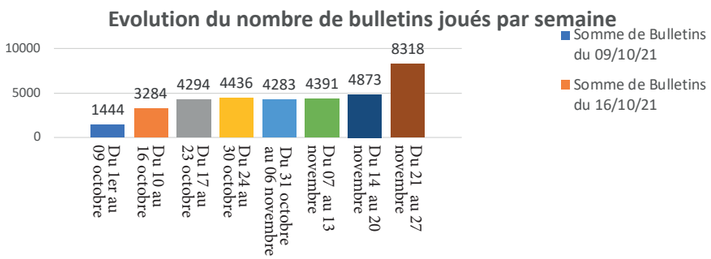

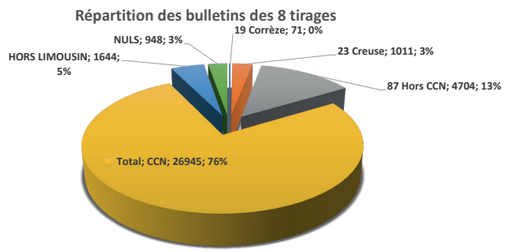

Mois de l'architecture 2021

« Il y a deux choses dans un monument historique : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ! » Victor Hugo.

Le programme du Mois de l'architecture édition 2021 a connu un bon succès malgré les conditions sanitaires. Le programme quelque peu allégé mais tout de même riche dans sa diversité a permis d'attirer pas moins de 180 personnes sur les différentes animations lors desquelles se racontaient le patrimoine de la ville, sa réhabilitation, sa transmission, et l'Architecture avec un grand « A » (visites d'immeubles, projections de films, café patrimoine, visites de ville, atelier du Pays d'Art et d'Histoire...).

Parmi les animations plébiscitées, la visite d'immeuble témoins, place Gay Lussac et Rue de la Liberté, où deux propriétaires nous faisaient visiter leur bien, fraichement réhabilité avec le concours de l'architecte des bâtiments de France validant les travaux. Deux projets imaginés pour bien vivre en centre-ville (aménagement d'ascenseur, confort thermique et acoustique, volets intérieurs...). En effet, si la finalité de ces deux immeubles n'est aujourd'hui pas la même pour les propriétaires (l'un locatif, l'autre habitation principale), tous deux avaient en tête les aménités qu'offre le centre-ville : proximité des commerces, des services et la beauté du cadre de vie. Chacun insista sur l'importance de travailler main dans la main avec les services de la ville dès les prémices du projet, gagnant ainsi un temps précieux !

Ce faisant, un autre temps fort de ce programme, fut l'animation d'un stand d'information et de sensibilisation sur le marché du samedi matin, le 16 octobre dernier. L'occasion était donnée de mettre en avant le programme d'aides à amélioration de l'habitat déployé sur le territoire intercommunal depuis 2019 et notamment sur les centre-bourgs de Saint-Paul, Saint-Léonard et Sauviat (cf page 20.). De nombreux habitants étaient venus se renseigner, prendre rendez-vous avec l'équipe d'animation de SOLIHA, en même temps que d'obtenir les renseignements pratiques et indispensables sur les démarches en termes de déclaration de travaux auprès du service urbanisme de la Ville de Saint-Léonard de Noblat, présent sur place également.

La prochaine édition est en préparation pour continuer à parler d'architecture et de patrimoine avec pour objectif « promouvoir le centre ancien de Saint-Léonard de Noblat et ses services », notre territoire rural entre ville et campagne où s'ouvre le champ de tous les possibles !

Forte mobilisation et générosité des Miaulétous pour la 35e édition du Téléthon

Cette année, à l'initiative du Lions club et de la municipalité, la ville de Saint-Léonard de Noblat a accueilli plusieurs manifestations dans le cadre du Téléthon, le vendredi 3 et le samedi 4 décembre.

Place de la république, « **le Lions club** » a vendu plusieurs milliers de chouquettes offertes généreusement par tous les boulangers pâtissiers de la ville ; « **l'Outil en Main du Miaulétou** » a valorisé les savoir-faire des métiers manuels en vendant des bougeoirs de fabrication artisanale ; « **l'US Saint Léonard Rugby** » a permis à tous de s'exercer au lancer sur un mur de passe pendant que « les Volants de Noblat » relevaient le défi des 24 heures de badminton non-stop durant lesquelles le gymnase municipal a accueilli une centaine de joueurs. « **L'Amicale des Sapeurs-Pompiers** », les marcheurs du « **Miaulétous Rando** » de Saint Léonard et du club « **Par Monts et Par Vaux** » étaient également au rendez-vous. Il ne faut pas oublier les commerçants qui ont participé à la réussite de la manifestation grâce à la mise en jeu d'une brouette garnie par les adhérents de l'association « **AVEC** ».
Pour clôturer cette belle journée, un très nombreux public a assisté, à la collégiale, à un concert Gospel. Le groupe « **Gospel Fusion** », sollicité par l'association locale « **Musik'Art de Noblat** », a galvanisé l'assistance, grâce à son dynamisme et à l'enthousiasme de sa cheffe de chœur.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs et à tous les participants qui ont montré, une nouvelle fois, leur générosité. **En décembre, au nom de tous, le Lions Club a remis un chèque de 3888 € à l'Association Française contre les Myopathies.**

Marché de Noël 2021

Ils étaient une quarantaine de producteurs et d'artisans à avoir pris place dans le centre ville de notre cité pour le traditionnel marché de Noel du 23 Décembre , organisé par lo st Marsaut en collaboration avec l'association « Fêtes et Médievales » et l'association des commerçants AVEC .
Les animations autour du Père Noel ont ravi les enfants. Les plus grands ont pu savourer le vin chaud de « Papa, Maman, l'Ecole et Moi » et déguster les huitres accompagnées du petit verre de vin blanc servis par « Lo St Marsaut ».
La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.
Très belle soirée avant le réveillon de Noël en famille.

Les illuminations

Vendredi 03 décembre, malgré une pluie battante, les délégués des élèves des écoles de Saint-Léonard de Noblat s'étaient donnés rendez-vous Place de la République pour donner le top départ des illuminations de Noël 2021.

Des bonnets de Noël et des sourire : une recette parfaite pour un moment convivial qui s'est déroulé Place de la République, autour du sapin de Noël. Les « ohhh » étaient aussi au rendez-vous lorsque les enfants ont appuyé sur le bouton pour allumer les décorations. La magie des fêtes de fin d'année demeure encore présente. La municipalité remercie les enfants, l'équipe pédagogique encadrante et les parents pour leur participation.

Vitrines des Professionnels des Métiers d'Art : une troisième édition réussie !

En décembre, Place Noblat, la boutique des professionnels des métiers d'art a ouvert ses portes pour la 3ème édition.
Les porcelaines Coquet et le sculpteur Etienne Moyat étaient en exposition uniquement. Les porcelaines Carpenet, la faience de Marie France Guérin, les vitraux de l'atelier de Nounou, le Moulin du Got, la caverne d'Urzahl et Time Warp shop étaient en exposition-vente et proposaient des idées cadeaux pour les fêtes de Noel. La boutique a connu une bonne fréquentation et permis de nombreuses ventes aux artisans .
Prochaine édition cet été, du 1er juillet au 31 août 2022.

Actions citoyennes

Le club MiaulétousRando participe à l'ouverture de chemins de randonnée sur notre commune.
Par une belle matinée automnale, plusieurs membres du club se sont retrouvés pour une séance de débroussaillage d'un chemin public reliant le lieu-dit La Pissarote à la route de Cadillat.
Dame nature ayant repris ses droits, les randonneurs munis de débroussailleuses, serpes et sécateurs ont redonné vie à ce sentier ancestral.

Merci à l'association d'avoir organisé cette journée citoyenne et aux bénévoles d'avoir répondu présents.
La municipalité travaille actuellement à l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Intinéraires de Promenade et de Randonnée) d'un itinéraire de randonnée partant du centre ville et empruntant ce chemin. Cette action fait partie de la politique de développement des Sports de pleine Nature, menée par les élus municipaux en lien avec la Communauté de Communes de Noblat et le Pays Monts et Barrages, et plus particulièrement de l'axe qui concerne le développement des itinéraires de randonnée pour permettre aux Miaulétous et aux touristes de s'adonner à des pratiques sportives en extérieur (marche, Trail, VTT...).

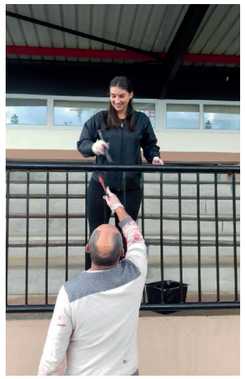
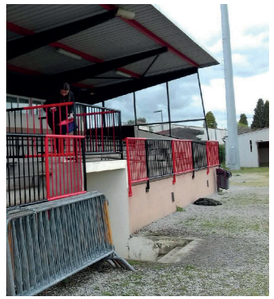

Suite à la diminution des activités sportives en 2021 liée au covid-19, l'USSL Football de Saint Léonard a proposé à la municipalité d'occuper ses services civiques pour repeindre les mains courantes des stades Poulidor et du Breuil ainsi que les gardes corps des tribunes. La ville de Saint Léonard a bien évidemment répondu positivement à cette belle initiative en fournissant les matières premières. C'est ainsi que Jaufrey C. et Benjamin D. (service civique), accompagnés de Chloé G. (joueuse de l'équipe féminine) et d' Hervé H. (bénévole) ont répondu présents dans la bonne humeur, ravis de se retrouver et de partager des moments de travail et de plaisir ! Cette opération d'embellissement des installations sportives profite à tous et est un bel exemple d'action citoyenne.
Encore merci à tous les "peintres du club".

Comme chaque année, l'APPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Saint Léonard a oeuvré pour la maintien en état des berges de nos beaux bords de Vienne. C'est ainsi que pendant plus de 10 jours, 11 bénévoles ont donné de leur temps pour effectuer des opérations de débroussaillage au Pénitent, à Farebout, à Beaufort, à Sempinet, à Brignac et en bord de Tard.
Merci à Jean-Paul P., Ludovic M., Luc M., Bernard L., René G., Hervé H., Robert R., Denis M., Christian B., André A., Sandra G., et absents sur la photo Thierry F., Michel M., Alain C., et Roger F.

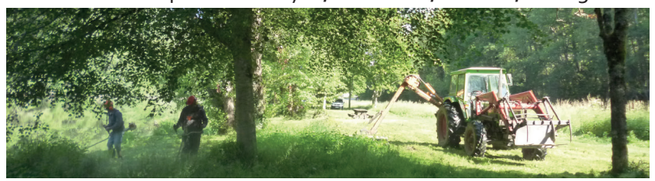

Actualités associatives - En bref

Les Joueurs de Noblat organisent des séances jeux de plateau chaque vendredi (à partir de 20h) ainsi qu'un dimanche sur 2 (à partir de 15h) à l'Escalier, 3 place Gay-Lussac à Saint-Léonard. Adhésion 15 € l'année ou 2 € par séance. Renseignements au 06 85 28 79 87.

FRANCE VICTIMES 87 a pour mission d'aider les personnes victimes d'une infraction pénale, d'accident de la circulation, d'évènement collectif et/d'évènement climatique. FV87 accueille gratuitement et confidentiellement les victimes ainsi que leur famille, les informe sur leurs droits, les accompagne dans leurs démarches juridiques, leur propose des rdvs psychologiques. Permanence à la Maison France Services de St Léonard de Noblat le 1er mardi du mois après-midi uniquement sur RDV. Mail : contact@france-victimes87.fr - 05.55.32.68.10

Les Musicales de l'Escalier : chaque mois, l'Escalier et Musik'Art de Noblat organisent un concert à l'Escalier. Tous les styles y sont représentés : rock, blues, jazz, variétés, électro… Les prochaines auront lieu le 27 juillet. Renseignements et réservation au 05 19 09 00 30 ou 06 85 28 79 87.

.....

Bande de bulles
Le Festival 2022 aura lieu les 24 (scolaires), 25 et 26 juin 2022 (tous publics). Quinze invités seront présents pour de belles dédicaces et des rencontres inoubliables ! Deux expositions seront organisées : une à la bibliothèque d'Eymoutiers sur Aurélien Morinière et une autre à la bibliothèque de Saint-Léonard de Noblat sur le thème des mangas. De nombreuses animations sont prévues (cosplay, goodies réalisés en direct, jeux, concours jeunes, etc.) grâce à nos partenaires : Foyer Rural, association « Les Dix Lunes », établissements scolaires, commerçants et collectivités territoriales.
www.bande-de-bulles.fr / festivalbdsaintleonard@gmail.com.

.....

Foyer Rural
Le Café Famille c'est le rendez-vous des enfants accompagnés de leurs parents, grands parents, le mercredi après-midi de 15h à 18h dans la salle famille (au rez-de-chaussée côté jardin) du Foyer Rural. Au programme, des temps d'accueil libre, animations, interventions de professionnels sur des thématiques en lien avec la parentalité, tout cela autour d'un goûter et d'une boisson chaude pour petits et grands. Un mercredi par mois est réservé à l'animation des fêtes d'anniversaire. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Cécilia au 05.55.56.11.18 ou cecilia.aufort@foyer-rural-saint-leonard.fr.

.....

Le centre des restos du coeur vous informe que les distributions pour l'aide alimentaire se font au 3, rue Léon Jouhaux à St Léonard de Noblat (entre le self du collège et l'école maternelle). Les horaires et les jours de distribution restent inchangés.

Une nouvelle équipe du **Secours Populaire de l'antenne de Saint Léonard** vous accueille tous les jeudis de 14 à 17 heures au Local du SPF qui se situe rue Léon Jouhaud (local préfabriqué entre l'école maternelle et le collège). L'antenne du SPF de Saint Léonard de Noblat a accueilli et aidé en 2021 35 familles soit 94 personnes dont 22 enfants.
Le 14 décembre dernier le Père Noël Vert a distribué des jouets et des colis alimentaires améliorés complétés de quelques confiseries. En 2022 nous poursuivons nos actions de solidarité, distribution alimentaire, braderie, collecte de denrées, vacances, accompagnement à des activités culturelles ou sportives, aide juridique, aide psychologique, accès au numérique, maraudes en centre ville de Limoges, collecte solidaire de jouets, père noël vert…etc. Pour toutes ces actions nous avons besoin de bénévoles. Venez nous rejoindre.

.....

Le Club d'Aéromodélisme Miaulétous vous propose l'apprentissage et la pratique du vol d'un aéromodèle, véritable machine volante en réduction.
L'aéromodélisme se pratique à tout âge !
Ce loisir se déroule à la Halle des Sports de St Léonard de Noblat le dimanche à partir de 16 h 00.
Et prochainement sur un terrain en extérieur.
Contact : Agnès TESSIER, Présidente du club CAM
06.10.78.09.11
agnes.tessier75@gmail.com

.....

Connaissance & Sauvegarde
Une exposition réussie en août avec 1700 visiteurs et de belles découvertes d'artistes et d'artisans d'art qui ont embelli notre cité ; des recherches intenses qui permettent d'aider tous les habitants de la ville et au-delà à comprendre le bâti de leur maison et son histoire ; des « ateliers » pour vous aider à naviguer dans le vieux cadastre (1824) et dans de nombreux documents qui parlent de vos familles ; N'hésitez pas à nous contacter par mail : cssl.st.leonard@orange.fr, par téléphone 0555565488, à venir nous voir à L'Escalier (1er étage) ou à consulter notre site internet www.connaissancedestleonard.fr.

.....

« Francis Chigot et l'art du vitrail au XXe siècle »
Adhérents, mécènes, historiens… se mobilisent pour l'exposition-évènement sur l'œuvre de Francis Chigot (1879-1960), originaire de Saint-Léonard, maître verrier à Limoges, qui aura lieu d'octobre 2022 à février 2023 au Musée des Beaux-Arts de Limoges puis à la Cité du Vitrail à Troyes (Aube) au printemps 2023. Sont prévus un catalogue, un livre biographique, un « focus » du PAH Monts et Barrages et de Limoges VAH, un documentaire…L'inventaire exhaustif est bien avancé et permet de découvrir de nouvelles œuvres civiles (mairie de St-Léonard) ou religieuses (Sauviat…) et de voir l'évolution de 1907 à 1960. N'hésitez pas à partager vos découvertes en Limousin ou ailleurs en France et au Canada ou USA. Site Internet : www.francischigot.fr, ou martine.tdm@francischigot.fr, ou 3 place Gay-Lussac à Saint-Léonard 87400

Francis Chigot Association

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à ST LEONARD DE NOBLAT, 19 rue Georges Périn :
- Michel PIQUET, président de la section, 06 19 13 85 99
- Pascale AYMARD, trésorière de la section, 05 55 56 22 37

.....

HistoRail® : 35 ans de « Voie Libre » !
HistoRail® fête ses 35 ans passés à sauvegarder le patrimoine ferroviaire, y compris celui de la gare de Limoges, à construire et entretenir des réseaux miniatures, à présenter ses collections au public. Des animations seront proposées pour valoriser les liens entre jazz, cinéma et le rail, un hommage à notre président d'honneur Claude Bolling.
L'association accueille volontiers de nouveaux bénévoles pour accompagner HistoRail. contact@musee-historail.fr et https://www.historail.com. T. : 06 81 66 56 28

.....

Le Judo Club St Léonard
Le club redémarre fort et mise sur une équipe pédagogique de qualité avec ses enseignants qui inculquent les techniques et valeurs morales du judo.
Et cela se traduit dans les résultats de la saison. Le JCSL porte haut les couleurs locales avec plusieurs podiums à Limoges, Eysines, Coulounieix-Chamier ou Buxerolles ou sur les animations du Racing, du Comité 87 et de l'AJL.
Il faut donc compter sur nos judokas dans les prochaines compétitions. Toute l'actualité est à retrouver sur la page Facebook du club.
Renseignements: 06 84 22 43 12

.....

AVEC : nouveau bureau
De nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration de l'association des commerçants AVEC. Le bureau a également changé avec notamment, la désignation d'un nouveau président. Détails via l'image ci-dessous.

L'association des commerçants / artisans de Saint-Léonard de Noblat (AVEC) organise jusqu'au 21 juin Le Miaulé'Tour 2022. Avec le soutien de la municipalité, les miaulétous peuvent tenter leur chance chez les commerces locaux pour gagner vingt poussettes caddie ou deux vélos électriques (lots achetés et floqués à Saint-Léonard de Noblat).

AGENDA

Pour plus d'informations concernant les évènements (horaires, tarifs, réservations etc.), merci de prendre contact avec l'Office de Tourisme de Noblat : 05.55.56.25.06.

JUIN

18 L'heure du conte petites oreilles "Qui a peur du loup ?" 9 mois > 4 ans.
RDV à la bibliothèque à 11h.
Réservation : 05.55.56.76.87.

21 Fête de la musique.
À partir de 18h. Centre-ville.
Renseignement :
06.84.36.57.87.

25 26 Festival de bandes-dessinées.
Salle des fêtes et Place Denis Dussoubs. Gratuit.
Renseignements :
06.14.28.50.85.

À ne pas manquer cet été :

Vitrines des Professionnels des Métiers d'Art : 1er juillet / 31 août.
Les Léon'Arts, rencontres des Métiers d'Art : 14 juillet.
Feu d'artifice / bal : 14 juillet.
Ciné plein-air : 19 juillet / 16 août.
Festival Terre de Zik : 29 et 30 juillet.
Comice agricole et Fête Médiévale : 20 et 21 août.

Retrouvez toutes les animations de l'été du territoire de Noblat sur notre hors-série " Sortir à Saint-Léonard ".

Infos pratiques :

Marché en centre-ville tous les samedis matins.
Foire tous les premiers lundis du mois.

Liste non exhaustive établie au 30 mai. Pour connaître toute l'actualité et les activités à faire sur le territoire de Noblat, merci de contacter l'Office de Tourisme au 05.55.56.25.06.

OSTENSIONS 2023

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Pour accueillir "les Saint-Léonard du Monde", décorer notre belle ville, préparer des expositions et tant d'autres choses, nous avons besoin de beaucoup de monde.

Parlez en autour de vous et n'hésitez pas à venir nous rejoindre

NOM: .....
Prénom: .....

N° téléphone: .....
Mail: .....

Ecrivez nous un message:
(dans quel domaine souhaitez-vous nous aider / avez-vous une question)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Détachez et déposez ce coupon à l'Office du Tourisme ou à l'Escalier

NOUVEAUX ARRIVANTS

Salon hong Ti.
Mme WANG HOWA.
Massages traditionnels chinois.
14 bis rue de la Révolution.
Contact/ Rdv : 07 69 64 36 78.
Ouvert du mardi au samedi de 10H à 13 H - 14H à 19H.
Ouvert depuis le 3 novembre.

Pizza FIFI.
M. Thomas Philippe.
Place de la République.
Changement de propriétaire depuis le 10 janvier.
Ouvert du lundi au samedi de 11H à 13H30 et de 18 à 21H.
Le dimanche de 18H à 21H.
Tel : 05 55 56 96 33.

Les couleurs du mariage. Décoratrice évènementielle.
Mme Champarnaud Laure.
Location de décoration, boutique et showroom.
4 rue jean Jaurès
Du mardi au vendredi de 10H à 12H et de 14H30 à 18H30 et le samedi de 10H à 12H30. Après midi sur rendez-vous pour les mariages. Tel 06 21 33 73 45.
Ouverture en Décembre.

Miaulétoune Faience Guérin.
Marie France Guérin.
Artisan d'art.
Atelier de faience et boutique ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 16h et le samedi sur rendez-vous.
3, rue des étages. Ouvert depuis novembre 2021.
Atelier famille et enfants sur rendez-vous.
Tel : 06.15.15.59.97

Ma'Nature. Marion Sivade,
naturopathe - coach en nutrition.
3, rue de la liberté
Ouvert en novembre.
05 55 57 33 70 ou 07 57 09 89 53.

FAR§CO Faraco Marie.
Prothésiste ongulaire.
3, rue de la liberté.
Ouvert depuis novembre.
06 25 10 50 34.

Chêne et Bambous, cabinet de soins en shiatsu.
Cécile Rouillès
13, rue de la liberté.
06.08.37.19.22.
Ouvert sur RDV du lundi au vendredi de 08h30 à 20h30 et le samedi de 10h à 18h.
Tel : 06 08 37 19 22.
Ouvert depuis juin 2021.

Pizza Land 18.
Boulevard Adrien Pressemane.
Ouvert 7j / 7, de 11H30 à 14H et de 18H à 22H30, même jours fériés.
Livraison gratuite (le soir uniquement). Tel 05 55 69 18 67.

Tatouage Julie Blul. Julie Bordet .
Rue de la fraternité.
Ouverture en Novembre.
Ouvert sur rendez-vous du lundi au samedi. Tel : 07 80 99 19 82.

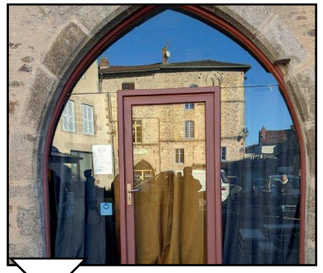

Tatouage MORITURI Tattoo club.
9, Place de la République.
Ouvert depuis Novembre.

Massathérapie.
Nouvelle activité : accompagnement psychocorporel (relations d'aide par le toucher).
Isabelle Leleu
8, Place Gay Lussac
06.82.15.00.55.
Sur rendez-vous.

Équipe Associations / Commerces / Attractivité

Estelle Delmond,
adjointe au Maire

Gaston Albrecht,
adjoint au Maire

Monique Blondel-Breuil,
adjointe au Maire

Alain Gabeau,
conseiller délégué

Anouck Vallet
Chargée de mission développement territorial et attractivité

Nathalie Garant
Manager de commerces

NOUVEAUX COMMERÇANTS

La municipalité vous soutient pour démarrer votre activité.

OPÉRATION "AIDE AUX LOYERS COMMERÇANTS"
pendant les 6 mois
qui suivent la signature de la Convention.

- 50 % du loyer
(hors charges) durant les 3 premiers mois.
- 25% du loyer
(hors charges) durant les 3 derniers mois.

Pour en bénéficier et valider votre candidature,
renseignez-vous auprès de
Nathalie Garant – Manager de Commerce
au 06.17.20.69.69 ou par mail à
nathalie.garant@ville-saint-leonard.fr

UNE NOUVELLE MÉDIATRICE RÉSEAU CINÉMA 87

Nicola Curtoni s'en est allé vers d'autres aventures et a laissé sa place de médiateur du réseau Cinéma 87.
Originaire des Deux-sèvres, Camille Solans a suivi des études en lien avec les sciences humaines et la médiation culturelle à Angoulême puis à Paris et Barcelone. Spécialisée dans le domaine audiovisuel, sa passion pour le cinéma art et essai l'a conduite à effectuer différentes missions en festivals dédiés aux courts et longs métrages. Aujourd'hui son rôle pour le Réseau Cinéma 87 qui réunit les cinémas de Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche, Eymoutiers et Saint-Léonard-de-Noblat est de défendre sur le territoire les films art et essai en proposant des actions de médiation communes aux quatre structures (jeune public et tout public). Il s'agit de coordonner des tournées d'intervenants ou de réalisateurs pour mener par exemple des "ciné-rencontre" ou "ciné-débat" et de mobiliser des associations locales en lien avec la programmation.

LE CINÉMA REX ÉQUIPÉ D'UNE NOUVELLE CAISSE INFORMATISÉE

Le cinéma s'est doté d'une toute nouvelle caisse informatisée qui vous permettra dans un avenir très proche de réserver et acheter vos places directement via un tout nouveau site Web, ou via Allocine.fr.
Les tarifs restent inchangés avec la place plein tarif à 6€, le tarif réduit à 4€ et l'abonnement de 10 places à 50 €. À ces tarifs s'ajoute celui de l'entrée à 2,5€ pour les jeunes sous présentation de la carte Pass Jeunes du Palissy Crush !
Nous tenions à vous remercier d'être venu si nombreux malgré les contraintes dues à la pandémie, merci aux personnes présentes lors des rencontres et ciné-débats et merci aussi aux enfants et au parents qui sont venu nombreux et plein enthousiasme lors des ciné-goûter des dimanches après midi.

BIBLIOTHÈQUE GEORGES EMMANUEL CLANCIER : HORAIRES D'ÉTÉ PORTAGE À DOMICILE

Les horaires d'été sont en place. Votre bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :
Mardi : 09h - 12h30
Mercredi : 09h - 12h30 / 16h - 18h30
Jeudi : 09h - 12h30
Vendredi : 09h - 12h30 / 16h - 18h30
Samedi : 09h - 12h30

Rappel : la bibliothèque maintient le portage à domicile. Pour toute demande de renseignement, contactez l'équipe au 05.55.56.76.87.

-> Le site web est actif : rendez-vous sur www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr ou flashez le QR code ci-contre.

Équipe Bibliothèque Municipale

Frédérique Peyrouzère, Directrice

Marie-Christine Da Silva, adjoint du patrimoine

Ginette Pot, adjoint du patrimoine

Raphaël Martin, adjoint du patrimoine

Alexandre Mazin, adjoint au Maire

RETRAITE

Départ de Philippe Nahornyj

Après plus de 40 ans de service au sein de la mairie de Saint-Léonard de Noblat, Philippe Nahornyj, directeur du service Finances, a fait valoir ses droits à la retraite au mois de septembre 2021. L'occasion pour les élus et ses collègues de le remercier pour son investissement, son sens du service public et sa fidélité tout au long de ses années. À bientôt Philippe et profite bien de tes nouvelles aventures !

ARRIVÉE

Un manager de commerces à Saint-Léonard

Depuis le 2 janvier, Nathalie Garant a rejoint l'équipe de la mairie de Saint-Léonard de Noblat au poste de manager de commerces. Elle est en charge de faire le lien entre la municipalité et les commerçants, d'accompagner ces derniers et les porteurs de projet afin de contribuer au dynamisme commercial. Nous lui souhaitons la bienvenue et réussite dans ses nouvelles fonctions.

NOUVEAU

Le site web de la ville fait peau neuve !

Depuis le 14 février, le nouveau site web de la ville est en ligne ! Quelles nouveautés ? Graphisme revu, intégration d'un plan intéractif et possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour (re)faire sa carte d'identité et/ou son passeport.
Rendez-vous sur www.ville-saint-leonard.fr

MÉDAILLÉ

L'argent pour M. Didier Bellangeon

Didier Bellangeon s'est vu remettre, le vendredi 09 avril, la médaille d'argent du travail par son employeur Didier Méteigner, maître artisan-peintre dans la commune. L'occasion de revenir sur le parcours du fidèle salarié ayant passé 20 ans dans la même entreprise et ayant connu seulement trois employeurs en 41 ans d'activité (un fait exceptionnel aujourd'hui !). Toutes nos félicitations.

©Le Populaire du Centre

PRIMÉE

Laura Royère a encore brillé !

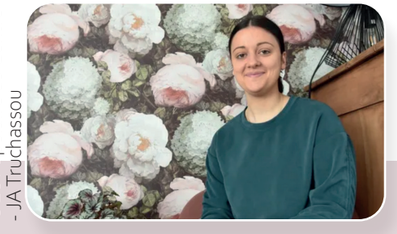

©Le Populaire du Centre - JA Truchassou

Le dernier week-end du mois de mars, Laura Royère, fleuriste à Saint-Léonard de Noblat a participé à la Coupe de France des fleuristes à Hyères dans le Var. Sur le thème *Cité engloutie*, la jeune femme a remporté deux prix : le prix de la « Sica MAF Marché aux fleurs d'Hyères » du meilleur stand et le prix « Val'hor » pour la meilleure table.

©Le Populaire du Centre

BRONZE

Une médaille pour les nageurs du lycée

Les élèves du lycée Bernard Palissy se sont qualifiés pour les championnats de France de natation UNSS (Union National du Sport Scolaire). C'est ainsi que Camille, Adèle, Marie, Axel, Hugo, Laure et Jules accompagnés de leurs professeurs Ludovic Rambaud et Frédéric Delsuc se sont retrouvés à Amiens du 30 mars au 1er avril pour faire face aux 15 meilleures équipes françaises. Grâce à leur cohésion d'équipe et leurs nombreux entraînements, ils ont réussi, après 14 épreuves (sauvetage, nages individuelles et en relais), à décrocher la médaille de bronze. C'est la première fois qu'une équipe de Saint-Léonard monte sur le podium. Merci à ces jeunes et à leurs enseignants d'avoir si bien représenté leur établissement et notre ville. Nous leur présentons nos félicitations.

J. Stravius (multiple champion du Monde et Olympique - Licencié au club d'Amiens), Marie, Adèle, Camille, Ludovic R., Frédéric D., Laure, Axel, Hugo, Jules.

L'article 9 du Code Civil prévoit que « chacun a droit à sa vie privée ». Il règlemente la publication des actes d'état-civil (naissance, mariage, décès). Seuls les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun. Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux. Pour cela, une autorisation de publication est disponible en mairie auprès du service état-civil.

NAISSANCES

Dix naissances hors commune et une naissance commune ont été enregistrées depuis la parution du dernier bulletin dont une autorisation de publication a été délivrée en mairie par les parents.

Avril 2021 :
Le 15 : Louis DEMAR CHENEL (demande de publication reçue en novembre).

MARIAGES

Trois mariages ont été célébrés pour lesquels une autorisation de publication a été déposée.

Juin 2021 :
Le 12 : Emelyne FAURE et Emmanuel NICOLAS (rectificatif).

Juillet 2021 :
Le 23 : Théophile AUGUSTIN et Laure PRUNIER-DUPARGE (manquant dans le précédent bulletin).

Août 2021 :
Le 7 : Mélissa LAPLAUD et Cyrille NÉGREMONT (manquant dans le précédent bulletin).

Septembre 2021 :
Le 25 : Cédric HOUDAYER et Alice de CREVOISIER de VOMECOURT.

DÉCÈS

AOÛT 2021

Le 20 : Jeannot GARESTIER, 85 ans
Le 20 (à Limoges) : Olivier HÉBRARD, 89 ans
Le 21 : Adeline MEMU (veuve LABRO), 97 ans
Le 22 : Claude GUERIN, 74 ans
Le 24 : Maurice DEXET, 87 ans
Le 28 : Andrée LAFARGE (veuve SERVAUD), 88 ans

SEPTEMBRE 2021

Le 9 : Raymonde SYLVESTRE (veuve CHARBONNIER), 92 ans
Le 23 : Philippe MAGDELEINE, 69 ans
Le 23 : Jacqueline TRIMOUILLAS (veuve SALESSE), 88 ans
Le 26 : André CHARBONNIÈRAS, 86 ans

OCTOBRE 2021

Le 6 (à Limoges) : Alexandre GORRE, 39 ans
Le 15 : Marie LAVERGNOLLE (veuve MORAULT), 92 ans

NOVEMBRE 2021

Le 3 : Nicole PEYROT, 80 ans
Le 4 : Jean LEYCURAS, 85 ans
Le 6 : Henri RIBIÈRE, 89 ans
Le 6 (à Limoges) : Charles SAMSON, 83 ans
Le 11 : Marcel BESSE, 84 ans
Le 20 : Marie-Madeleine ALANORD veuve NOBLET, 96 ans
Le 20 (à Limoges) : Pierre CLOCHEAU, 76 ans
Le 30 : Marie LAGEAT veuve DEVAUD, 93 ans

DÉCEMBRE 2021

Le 03 (à Limoges) : Yvette DUPUY épouse BREDIER (90 ans)
Le 11 (à Limoges) : Gérard ANGIBAUD, 65 ans
Le 18 : Chantal THOMAS épouse POUILLER (70 ans)
Le 22 : Roger CROUGNAUD (87 ans)
Le 25 : Marie CONCHONNET veuve LEBRETTE (93 ans)
Le 27 : Marceline HOCQUAUX veuve DIDIER (96 ans)
Le 27 : Ida BAULE veuve LAMARGUE (89 ans)
Le 28 : René MOURIOUX (98 ans)
Le 28 : Renée FAUCHER veuve DEGUY (89 ans)

JANVIER 2022

Le 04 : Marie JANICOT veuve CHILLOU (95 ans)
Le 08 (Limoges) : Berthe SAUVIAT veuve PENAUD (90 ans)
Le 10 : Léontine PASQUALI veuve BOISSIÈRE (85 ans)
Le 14 (à Limoges) : Ali EL YAMANI (81 ans)
Le 30 : Irène DELORD veuve FOURGNAUD (83 ans)

FÉVRIER 2022
Le 2 : Firmin GAGNANT (80 ans)
Le 5 : Victor GOLAB (67 ans)
Le 7 : Jacky SOBESTO (68 ans)
Le 7 : Raymonde BERGER veuve PRADEAU (96 ans)
Le 8 : Marguerite GILLES veuve FLETOUT (93 ans)
Le 11 (à Limoges) : Albert NOUARD (92 ans)
Le 12 : François VERGER (90 ans)
Le 14 : Maryvonne MAUGER (66 ans)
Le 14 (à Limoges) : Marie-Thérèse PICHOT épouse PERDEREAU (78 ans)
Le 18 : Céline RINGAUD (95 ans)
Le 21 : Claude MORLET (86 ans)
Le 23 : Marie PÉRIÉRAS veuve JABET (99 ans)
Le 27 (à Bujaleuf) : Giovanni CAPONIGRO (88 ans)

MARS 2022
Le 01 : Thérèse LEVENEUR (96 ans)
Le 07 : Annie BLANCHER (74 ans)
Le 14 : Andrée LACLAUTRE (101 ans)
Le 16 : Lucien BÉCHADE (89 ans)
Le 25 : Marie PUYGRENIER veuve IRALDE (75 ans)
Le 29 : Maurice DEMARTY (92 ans)
Le 29 (à Limoges) : Guy MAZIÈRE (71 ans)
Le 29 (à Limoges) : Louis POUGE (88 ans)

AVRIL 2022
Le 04 (à Limoges) : Nicole CHATOU épouse LAUMONIER (79 ans)
Le 07 : Julienne DELORD veuve GAUDY (90 ans)
Le 10 : Jacques ENGÉLIBERT (92 ans)
Le 14 : Philippe PÉRY (62 ans)
Le 20 : Francine PUYMIRAT (95 ans)
Le 23 : Bernadette DENICHOUX veuve BONNEFONT (88 ans)

MAI 2022
Le 05 : Andrée JOUANNAUD veuve BOURDEIX (94 ans)
Le 12 : Suzanne CHARPENTIER veuve NOUARD (87 ans)

ST LÉONARD AMBULANCES
Ambulances - VSL - TAP

17, rue du 11 novembre 1918
87400 Saint-Léonard de Noblat

05 55 56 30 30

ETS SENÉJOUX

ST LÉONARD POMPES FUNÈBRES
Organisation des obsèques
Chambre funéraire
Contrat obsèques

17, rue du 11 novembre 1918
87400 Saint-Léonard de Noblat

05 55 56 30 30

ETS SENÉJOUX

IMAGE • SON · MÉNAGER · ANTENNES · ÉLECTRICITÉ · S.A.V.

PULSAT

CLICK & COLLECT !
RETIREZ VOS COMMANDES EN TOUTE SÉCURITÉ

• ELECTROMÉNAGER • INFORMATIQUE
• TÉLÉPHONIE • ÉLECTRICITÉ

2, place de Noblat
87 400 St-Léonard de Noblat
05 55 56 22 08 -

Les Caves de Noblat
Vins / Champagnes / Spiritueux

Produits régionaux
Grand choix de Rhums, Whiskys et bières*
Composition de coffret cadeau

Mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 15h à 19h
18, place du Champ de Mars à Saint-Léonard de Noblat
05.55.56.26.67 – www.chenel-et-fils.fr

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

LA • GRANGE
PRODUITS BIO · Des Saveurs ÉPICERIE FINE · PRODUITS BIO
Terroir, voyage & gastronomie

Comptoirs des thés, café
Compositions gourmandes
Chocolat & douceurs
Tout pour l'apéritif
◆
Quand l'exceptionnel devient votre quotidien

05 55 39 47 59
4 place de Noblat
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

La Plume de Noblat
LIBRAIRIE - PAPETERIE

13 Rue de la Révolution,
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

05 55 03 89 93
07 57 58 80 27

www.laplumedenoblat87.com

Réseau Librairie Indépendante

Librairie + 3000 références en disponibilité (possibilité de commande), livres scolaires, adultes, enfants & collectivités

PAPETERIE SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES & ASSOCIATIONS (LIVRAISONS DES COMMANDES : PROFESSIONNELS & COLLECTIVITÉS)

CONSOMMABLES INFORMATIQUE

CARTERIE

PRÉPARATION LISTE FOURNITURES SCOLAIRES

Le Monde de Léo & Léa

Magasin Spécialisé

OUVERT
du mardi au samedi de 9h00 à 19h00

Cadeaux de Naissance
Jeux de Société
Jeux et Jouets en Bois

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
www.leo-et-lea.fr
Le Monde de Léo et Léa - Magasin de jeux et jouets
Mail : lemondedeleoetleamagasindejeux@gmail.com

05 44 20 10 79
16, rue de la Liberté - St-Léonard de Noblat

AREAS assurances
N° Orias : 07 017 811

Régis OFFRE
Agent général

Toutes assurances

Particuliers et Professionnels
Epargne, placements, retraite, santé...

Tél. : 05 55 56 20 53
re.offre@areas-agence.fr

18 place de la République
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Agences en Limousin

St Léonard de Noblat · Châteauneuf-la-Forêt · Treignac

Châteauneuf Immobilier
Avenue du Pont de la Prairie
87130 CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT
05 55 09 40 55
chateauneuf.immobilier@agencesenlimousin.com

Saint Léonard Immobilier
4, avenue du Champ de Mars
87400 ST-LÉONARD-DE-NOBLAT
05 55 56 74 00
stleonard.immobilier@agencesenlimousin.com

Treignac Immobilier
4, place de la République
19250 TREIGNAC
05 55 73 11 91
treignac.immobilier@agencesenlimousin.com

www.agencesenlimousin.com

Carte professionnelle - Cédric Allemand "Ti 849 délivrée par la préfecture de la Haute-Vienne - Compte bloqué CRCA Haute-Vienne 18206310781
Garantie financière GALIAN / 120 000€ - GALIAN 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS - mail : sylvie.allemand@agencesenlimousin.com
Carte professionnelle - Sylvie Allemand "Ti 849 bis" délivrée par la préfecture de la Creuse - Garantie financière GALIAN / 120 000€
mail : sylvie.allemand@agencesenlimousin.com - GALIAN 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS

FNAIM · GALIAN

NOUVEAU !

À Saint Léonard de Noblat

BOX
GARDE-MEUBLE

À LOUER

- Surface 14m2 ou 33m3
- Box abrités dans local sécurisés
- Convient également pour :
  STOCKAGE DE MATÉRIEL

- Autres surfaces disponibles
- Accessibles VL / PL

Prix compétitifs selon durée/surface

Tél : 05.55.50.44.76 H.B.

MAISON DE LA PRESSE

Place WILSON
87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT
05.55.56.03.57

KERDIAG

Diagnostics immobiliers
07.88.92.40.12
contact@kerdiag.fr

KERDIAG installé sur la commune de Saint Léonard de Noblat depuis 2016, vous accompagne avant chaque vente, location, travaux ou démolition, quel que soit le type de votre logement en réalisant les diagnostics immobiliers obligatoires partout en Limousin et alentours afin de protéger la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Pour plus de détails, consultez nous.

www.kerdiag.fr

Adec Informatique

M. CHALOPIN Arnaud

L'Assistance et la Vente pour particuliers et professionnels

adec-informatique@orange.fr
Mobile : 06.70.68.62.40
Bureau : 05 44 20 28 74

10b Rue Fraternité 87400 Saint Léonard de Noblat
Le Bourg 87400 Champnetery

SERVICES D'AIDE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

Services à la personne · 50% · Ticket CESU

CONFIEZ NOUS
du temps libre pour VOUS

1, AVENUE JEAN TIMBAUD - SAINT YRIEIX LA PERCHE
05 55 00 38 58
SAINTYRIEIX@CONFIEZ-NOUS.FR

1, PLACE WILSON - SAINT LEONARD DE NOBLAT
05 44 24 53 71
SAINTLEONARD@CONFIEZ-NOUS.FR

Design S.DELLIOT - s.delliot@orange.fr - 06 52 05 93 15

...AVS OPTIMISE VOTRE CHAUFFAGE & VOUS PERMET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

AVS vous propose des radiateurs classiques ou basse température, des planchers chauffants mais aussi des chaudières à granulés et des pompes à chaleur pour optimiser votre confort tout en économisant de l'énergie.

De l'étude jusqu'au service après-vente, **AVS** conseille, coordonne, réalise et garantit tous vos travaux en vous proposant les solutions les mieux adaptées à votre habitat, les plus économiques et les plus écologiques.

avs-sa.com

AVS

Au service de votre habitat

Saint-Léonard-de-Noblat (87) / T: 05 55 56 75 84 / contact@avs-sa.com